

PRESSION POUR L'AJOURNEMENT DE LA CONFERENCE

Du bloc à étalon or d'Europe

Il ne suffit pas de prononcer des discours, déclare M. Bonnet.

STABILISATION

LONDRES, 22 juin. — (Presse associée). Le premier ministre MacDonald songerait à suspendre la discussion sur les questions monétaires et à limiter les débats aux problèmes économiques afin de prévenir une rupture de la conférence économique sur la question de la stabilisation des changes.

LONDRES, 22. — (Presse associée). — Les pays d'Europe formant le bloc dit de l'étalon-or et ayant à leur tête la France, exercent, hier, une pression obstinée pour l'ajournement de la conférence économique destinée à s'occuper de l'ajournement de la stabilisation du dollar américain.

Les délégués français soutiennent qu'il vaut mieux proroger la conférence pour quatre ou six semaines plutôt que de commencer à débattre sans avoir préalablement fixé la valeur du dollar américain.

Un peu avant l'ajournement de la séance de mardi, le ministre français des finances, M. Georges Bonnet, a prononcé un discours entonné en faveur de la stabilisation.

FACTEUR CAPITALE
Les fluctuations du change, dit-il, compromettent le crédit et le commerce, la restauration de la stabilité monétaire et la libre circulation des produits représentent le facteur le plus important de l'augmentation des prix prévue par le programme anglais.

Il demande des décisions concrètes. A cette fin, dit-il, nous apporterons toute notre aide. La conférence sera un jour terminée et marquera un progrès vers la stabilité politique, économique et financière.

SECURITE
"Comment, demande-t-il, allez-vous concevoir un redressement durable des affaires sans d'abord la sécurité politique, économique et financière?"

"Voulez-vous, dit-il, les points fondamentaux?"

"Il ne suffit pas de prononcer des discours. Il nous faut prendre des décisions concrètes, non pas simplement apposer des signatures sur des morceaux de papier que le vent emportera."

LA CONSOMMATION
Il convient que pour assurer la production à une discipline il faut une augmentation correspondante de la consommation, déclaration importante vu l'affaiblissement du Canada et des autres pays exportateurs de blé qu'il ne réduisent leur production spontanément que si les pays importateurs augmentent leur consommation.

Il est en faveur des propositions anglaises et suggère la formation d'une sous-commission spéciale pour leur étude.

La sécurité monétaire est nécessaire, reprend-il, pour redonner confiance à l'épargne. Au lieu de spéculer sur le papier, l'argent s'il peut s'acquiescer dans quelques jours la valeur de son capital sera réduite.

L'incertitude ne conduit qu'à la théorisation des marchands et cette théorisation est aussi néfaste que celle de l'or.

A LA CEREMONIE D'HIER A BORD DU "DE GRASSE"



Au nom du gouvernement canadien, l'honorable Alfred Duranleau, ministre de la marine, a apporté hier à l'équipage du paquebot français qui sauva l'équipage du voilier canadien "Clemencia", le témoignage de son admiration et de sa reconnaissance. La cérémonie groupait à bord du navire de la Compagnie Générale Transatlantique plusieurs notables de Montréal et de New-York. La photo ci-dessus fut prise au cours de cette fête franco-canadienne. Premiers rangés, assises, de gauche à droite: Milo Claire Duranleau, Mme Alfred Duranleau, Mme Joseph Rainville et Mlle Madeleine Blouin. Debout: M. Joseph Bourgeois, journaliste; M. Paul F. Vallée, gouverneur du Canadian Club de New-York; M. P.-D. Wright, président du même club; M. Don Gilbert, correspondant de la Canadian Press; M. M. John Veelsler, assistant commissaire du commerce canadien à New-York; le commandant Camille Husson, attaché militaire français à Washington; M. Henri Morin de Linclays, représentant général de la Compagnie Générale Transatlantique; le commandant Pierre Thoreux, du "De Grasse"; l'honorable Alfred Duranleau, ministre de la marine et des pêcheries du Canada; le sénateur Joseph-H. Rainville, M. Antonio Labelle, représentant de la ligne française au Canada; le comte Charles Ferry de Fontenaille, consul général de France à New-York; M. Rodrigue Joly, trésorier de la ligne Fabre à New-York.

Les aviateurs espagnols partis de la Havane pour le Mexique, sont disparus

On les recherche dans l'Etat de Tabasco. — Départ de Ulm pour le tour du monde. — Le mauvais temps empêche l'escadre Balbo de partir.

MEXICO, 22 juin. — (Presse canadienne). — On recherchait hier le capitaine Mariano Barberan et le lieutenant Joaquin Collar. On croit que des tempêtes les ont obligés à atterrir en quelque endroit inhabité.

On n'a aucune nouvelle d'eux depuis qu'ils furent aperçus au-dessus de la Villa Hermosa, capitale de l'Etat de Tabasco, le 20 après-midi, environ dix heures après leur départ de La Havane pour Mexico dans leur aéroplane baptisé "Les Quatre Vents".

SYDNEY-LONDRES
SYDNEY, Australie, 22 juin. — Charles T. P. Ulm, co-pilote avec sir Charles Kingsford-Smith de l'avion qui vola de San-Francisco à l'Australie en 1928, est parti mercredi 21 pour Derby, Australie occidentale. Il compte atteindre Londres en cinq ou six jours.

L'ESCADRE BALBO
ORBITELLO, Italie, 22 juin. — Les mauvais temps dans les Alpes, empêcha de nouveau mercredi, le départ des 24 hydravions italiens pour Chicago.

NEW-YORK-ROME
CHICAGO, 22 juin. — Roger Q. Williams, qui vola de Old Orchard Maine, à l'Espagne en 1929, partira le 24 juillet de New-York pour Rome dans un avion spécial que l'on est à construire. Il emmènera un autre pilote et un radiotélégraphiste.

L'Association des Casques d'acier a été désorganisée

Ses biens sont confisqués et ses bureaux sont fermés. — Arrestations. — Reconstituée. — Coup du Dr Alfred Hugenberg.

BERLIN, 22 juin. — (Presse associée). — L'Association des Casques d'Acier a été dissoute dans toute la Rhénanie mercredi. Ses bureaux ont été fermés et ses biens temporairement confisqués. Cette mesure a pour but de nettoyer l'organisme de ses éléments marxistes et communistes et de quelques chefs politiques indésirables et de lui conserver son caractère d'organisation et de défense non politique. Des commissaires nazis vont être chargés de sa réorganisation. C'est un dur coup pour le chef, le Dr Alfred Hugenberg, ministre de l'économie et de l'agriculture. Le bruit d'une mésintelligence entre lui et ses collègues court depuis quelque temps.

Aide des troupes d'assaut, la police a perquisitionné dans les "Kampfstaffel", ou bureaux des unités de combat, et arrêté plusieurs anciens combattants.

LA PRESSE MUSELEE
BERLIN, 22 juin. — Le gouvernement nazi a musé la presse allemande en supprimant la conférence de presse fondée en 1917. Il a délégué le docteur Jahncke, vice-chef du bureau de presse officiel, pour présider la

La conférence du blé s'est ajournée à la demande de M. Bruce

Il demande des propositions concrètes qu'il pourra soumettre à l'examen du gouvernement australien. — Conversations avec la Russie.

LONDRES, 22 juin. — (Presse canadienne). — On a suggéré à la conférence du blé un régime de contingentement des exportations de blé par les principales nations exportatrices. Les délibérations furent ajournées, l'honorable Stanley Bruce, délégué australien, qui foment la coopération de l'Australie au point de restreindre temporairement la production, mesure répugnant à ce pays, ayant demandé des propositions concrètes pour qu'il pût les soumettre à l'examen de son gouvernement.

IMPASSE
La conférence paraît immobilisée présentement par le refus de l'Australie d'accepter le projet de compression des emblavures préconisé par l'Amérique du Nord. M. Henry Morgenthau, premier délégué américain, a eu des conversations officielles avec le commissaire russe des affaires étrangères, M. Maxime Litvinoff. La Russie ne prend pas part officiellement aux débats mais s'accorde à reconnaître qu'aucune solution durable du problème n'est possible sans la collaboration de ce pays.

QUATRE MONTREALAIS LEGEREMENT BLESSES

NORTH BAY, Ontario, 22. — Six personnes, dont quatre Montréalais, ont été blessées dans un accident d'auto près de la rivière Martin, à 40 milles au nord d'ici. On les a transportés à l'hôpital de North-Bay. Leur état n'est pas jugé grave. Deux automobiles, l'une conduite par M. A. Doucet, de Témiscamingue, et l'autre par un touriste américain de Cleveland, Ohio, Walter McLellan, se sont fracassées au haut d'une côte. Dans l'auto de M. Doucet se trouvaient Mme A. Grandeau et ses six enfants et M. Delphis Biais, tous de Montréal. Le touriste américain était accompagné d'une femme.

Mme Grandeau fut blessée à la tête ainsi que sa fille Irène. Marcel Grandeau eut une jambe blessée et Madeleine souffrit de blessures à la face. M. Doucet est blessé à la figure et aux mains. Mme McLellan a de légères contusions. Mme Grandeau a raconté qu'elle était établie avec sa famille sur un terrain qui lui fut concédé par le gouvernement au nord de l'Ontario. Incapable de suffire à l'existence des siens, M. Grandeau revint à Montréal il y a quelques temps pour préparer le retour de sa famille à la ville. Mme Grandeau revenait avec ses enfants et Biais, leur homme engagé. Elle avait payé \$30 pour se faire ramener à Montréal par Doucet.

GRANDE SECHERESSE

PITTSBURGH, Pennsylvanie, 22 juin. — L'astrologue Paul K. Schimmack, 71 ans, Washington, Pennsylvanie, prédit pour cet été une grande sécheresse qui ne sera entrecoupée que de quatre pluies. Il attribue ce fiasco à un duel entre Jupiter et Mars. Le 17 mars, ces planètes pénétrèrent ensemble avec Neptune sous le signe de la Vierge puis se séparèrent. Deux jours après, le Soleil était en opposition avec Jupiter. Le 7 juin, Mars et Jupiter se rencontrèrent de nouveau. Mars prit la direction ouest et Jupiter celle de l'est.

"Rappelez-vous bien ce que je vous dis, prophétise le mystagogue, Mars va provoquer une température horriblement chaude. Je ne vois que quatre pluies fortes d'ici au 21 août, les 13, 14 et 19 juillet et le 19 août.

INCENDIE EN FORET

FORT WILLIAM, Ontario, 22. — 200 agents forestiers combattent un incendie qui ravage les forêts le long de la voie du Pacifique Canadien près de Poland, à 85 milles à l'ouest d'ici. Des établissements de colons sont bientôt en danger si l'on ne réussit à maîtriser les flammes. Les trains traversent la région toute les semaines.

Le mariage du comte de Cavadonga

Il a été célébré ce matin à la mairie de Lausanne. Déchu.



LAUSANNE, Suisse, 22. (Presse associée). — Alphonse Bourbon fils, ex-prince des Asturies et ex-héritier présumé de la couronne espagnole, a épousé mercredi à Lausanne Edelmira Ignacia Adria Sampedro, la fille d'un riche marchand cubain. Il a renoncé pour l'amour de la jolie cubaine à ses prérogatives royales.

Le salon de la mairie affecté à la célébration des mariages était décoré de fleurs. Le mariage religieux sera célébré ce soir en l'église du Sacré-Coeur à Ouchy.

31 ANS ET UN MOIS DE PRISON EN TOUT

Imposés à 25 Doukhobors coupables d'avoir parodié en naturalibus. CANORA, Saskatchewan, 21. — Le magistrat W.-B. Scott de Regina condamne le 20 huit hommes et 17 femmes appartenant à la secte des Doukhobors, à un total de 31 ans et un mois de prison pour exhibitionnisme, près de Veriging, dimanche dernier.

Les sentences les plus sévères sont de trois ans. Elles ont été infligées à trois individus qui ont déjà fait un séjour au pénitencier de Prince-Albert. Cinq jeunes filles ont été condamnées à deux ans de prison. La parade avait été organisée en protestation contre l'obligation imposée aux Doukhobors d'envoyer leurs enfants à l'école.

PROTESTATION D'UN OFFICIER JAPONAIS

Contre l'attentat commis par des gendarmes chinois sur des soldats japonais. PEI PING, 22 juin (Presse canadienne). — Le commandant de la garde de la légation japonaise a protesté auprès des autorités militaires chinoises contre un attentat commis par des gendarmes chinois sur des soldats japonais.

Suivant le colonel Diara, des agents de police chinois, montés dans un tramway, auraient fait feu sur les soldats japonais. Suivant la version chinoise, des soldats chinois auraient tiré deux coups de feu en l'air et il n'y avait pas de Japonais sur les lieux à ce moment.

CHOMEURS DEÇUS

OTTAWA, 21. (Du correspondant de la "Patrie"). — Plus de 400 personnes représentant 113 familles qui sont sous le secours direct à Aylmer, se sont réunies hier soir, à l'hôtel de ville, mais ont dû s'en retourner chez elles les mains vides après qu'elles eurent été informées de la décision prise par le gouvernement provincial, de ne plus fournir un sou pour secours directs aux chômeurs. Les autorités de la ville d'Aylmer ont envoyé immédiatement un télégramme à M. Oscar Morin, président de la Commission Municipale de la province de Québec, pour lui demander ce qu'elles doivent faire dans les circonstances et elles attendent impatientement une réponse.

LES SECOURS DIRECTS

OTTAWA, 21. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le major C.-S. Ford, commissaire des services sociaux, a fait rapport hier au bureau de contrôle, que le nombre des familles sous le secours directs était actuellement de 4,986 contre 5,164 au mois de mai dernier. Le département des services sociaux a dépensé en secours directs cette année les sommes suivantes: janvier \$181,481; février, \$151,200; mars \$132,730; avril \$160,224; mai \$164,235.

L'HON. A. DURANLEAU ET LA CANALISATION

NEW-YORK, 22 juin. — Dans une interview donnée hier, le ministre canadien de la marine, l'honorable Alfred Duranleau, a formulé sa confiance dans les résultats avantageux qui découleront de l'aménagement du Saint-Laurent. "Je crois, dit-il, que le canal stimulera le commerce en abaissant les taux de fret, mais il estime que le meilleur argument en faveur du projet est le reproche déposé aux deux gouvernements d'avoir fait trop de concessions l'un l'autre."

HOULLERE ROUVERTE

BERNE, Colombie anglaise, 22 juin. — Grâce à l'intervention du ministre fédéral du commerce, l'honorable H.-H. Stevens, et la coopération de M. D.-C. Coleman, vice-président du Pacifique Canadien, et de la "Crow's Nest Coal Company", la houillère de Coal Creek va être ouverte. La mine produira environ 100,000 tonnes de charbon par année. Plusieurs centaines de bornes auront ainsi de l'ouvrage.

REPONSE A TOUT

Sous cette rubrique il sera répondu à toutes les demandes de renseignements; domestiques, scientifiques, historiques, ou de simples conseils, pourvu que les questions posées soient D'INTERET GENERAL.

Nulle adresse commerciale ne peut être obtenue par ce courrier.

Il n'y sera pas répondu aux questions légalistes. On est prié de formuler son questionnaire clairement, et d'écrire le plus lisiblement possible.

Les lettres où ces conditions ne seront pas observées seront ignorées.

"Il faut se marier pour se faire mépriser, il faut mourir pour se faire louer."

Q.—Je viens d'aller voir une personne qui a eu beaucoup d'admiration et d'admiration de ses qualités depuis qu'elle était malade pour mourir, mais qui, en me le rappelant bien, un jour où elle venait d'avoir du succès, beaucoup de dénigreurs. En la voyant repasser, enfin, je me suis dit qu'il est rare, dans la vie, quel que soit le bien que l'on accomplisse, que l'on ne soit pas méprisé. Et je me rappelle que cette femme eût un jour à lutter et qu'elle pleura devant moi, avant son mariage, parce qu'une autre femme, à force de vilénies, de mensonges, lui avait enlevé l'affection et l'estime de quelqu'un en qui elle avait confiance. En attendant que cette même personne qui l'avait ainsi vilipendée, renchéri, sur les qualités de la disparue, dans la pièce attenante à cette chambre où elle reposait pour toujours, je songeais que le cœur humain est un tissu de contradictions et de petites-tes. N'êtes-vous pas de mon avis? — J'ABHORRE LES BASSESSES.

R.—Et vous avez bien raison de les abhorrer et de vous en tenir à l'âme droite, le cœur indulgent et ouvert à voir le plus loin possible. Ce sont elles, les bassesses, qui déparquent ceux et celles qui en sont parfois l'objet et qui en souffrent d'autant plus. Cette pauvre femme était sans doute de celles-là. Elle aura, je l'espère connu, à part les vilénies que vous racontez, des heures de bonheur qui lui auront fait oublier les bassesses des esprits "poissés".

Il y a place dans le cœur humain à toutes sortes de contradictions; mais les grands cœurs, les cœurs nobles, n'y laissent pas pénétrer les actes petits, qui ravalent en faisant tort à autrui, car, c'est bien se rapetisser soi-même, que de détruire le bonheur d'autrui pour s'imaginer être le sien. Ce qui se construit sur les ruines d'une injustice n'est guère solide, car il faut que tout se paie, que tout se rachète.

La plus grande preuve de la mauvaise foi de ceux qui ne peuvent supporter le succès ou le bonheur des autres, c'est précisément ce besoin de se reprendre, cette espèce de soulagement qu'ils éprouvent à louer les qualités qu'ils ont méconnues, lorsqu'ils les croyaient en état de leur porter ombrage.

Le dicton restera toujours vrai, car il se trouvera toujours une quantité de gens envieux qui l'empêcheront de mourir.

Q.—Je viens vous demander un conseil que je n'oserais demander à mes parents ni à mes amis. J'ai une jeune fille de 17 ans, qui m'a beaucoup aimé. J'ai dû, à y a quelque temps, aller travailler en dehors de la ville. Au cours de mon absence, je sais qu'elle a rencontré un autre jeune homme. Ses parents ont déjà essayé de nous séparer, disant qu'après deux ans que nous nous fréquentons, cela est suffisant. Nous avons maintenant des querelles et nous ne nous entendons plus. J'ai aussi bien qu'auparavant. Avant mon départ il était question de nous marier, mais maintenant, elle me dit qu'elle a changé d'idée. Elle semble vouloir sortir avec d'autres. Que dois-je faire? — H. A. R. G.

R.—Si vous n'êtes pas prêt à faire vivre convenablement une femme, nul ne peut vous conseiller de vous marier, ce serait vous mettre tous les deux dans la misère et risquer d'être malheureux toute votre vie. Dites à cette jeune fille que vous lui redonnez sa liberté d'ici à ce que vous soyez en lieu de vous marier. A défaut de cela, si vous vous convenez encore, il sera temps de recommencer à vous revoir. Je crois qu'il est nécessaire pour votre bonheur, que vous vous donniez tous deux cette épreuve.

Q.—J'ai une petite fille de douze ans qui est couverte de taches de rousseur. Connaissez-vous quelque lotion ayant pour but de chasser cet inconvénient? La pomnade de citron semble n'y rien faire. Je vous remercie d'avoir si bien relevé mon cœur. Je vous suis si bien adressée à vous. J'ai huit enfants et j'ai aimé n'a que douze ans.—MERCY.

R.—Ces taches de rousseur proviennent parfois de l'état de la constitution de l'enfant. Si la lotion au citron n'a pas réussi, essayez après plusieurs semaines, laissez faire la nature, cela disparaîtra sans doute avec le temps. Je suis bien aise de vous avoir aidée et de votre loutre mais belle tâche.

AMIES INQUIETES: — Je ne vois pas ce qui vous oblige à retourner chez cette personne, puis-que ses manières vous déplaisent, que vous la trouvez déplacée. Revenez chez vous, et faites-vous d'autres amies selon votre goût.

Q.—Voulez-vous dire à celui qui signe: JE VOUS LIS TOUS LES JOURS, qu'il trouvera ce qu'il demande en s'adressant à J. A. Houle, Cherrier 2339.

Q.—Connaissez-vous la recette de l'eau de vinaigre, moins domageable que l'eau, lorsque l'on a bien chaud?—PAUL.

R.—Voilà une recette d'eau de vinaigre: Pour un pot d'eau froide, ajoutez deux ou trois cuillerées de vinaigre, broyez et sucrées au goût.

Q.—Comment fait-on blanchir du collodion blanc qui a jauni? — JEUNETTE.

R.—En y passant du peroxyde de pur au moyen d'un tampon d'ouate.

Q.—Nous avons beaucoup de fourmis dans notre maison, depuis le printemps, nous ne pouvons plus dormir. Comment faire pour s'en débarrasser?—MÉNAGERE.

R.—Pour empêcher les fourmis de franchir un arbre, on entoure le tronc de l'arbre d'un cercle de la craie. C'est un épouvantail que les fourmis ne franchissent pas. Vous pouvez arroser les lieux infestés avec une forte décoction de feuilles de noron, ou avec du pétrole, de l'essence, du jus de tabac. Mais il est des pièces, des ameublements que vous ne pouvez

Q.—Veuillez me donner la recette du vin de dent-de-lion (pissenlit).

R.—Rassemblez une plante bien fournie de fleurs de pissenlit que vous ébouillantez avec un gallon d'eau et vous laissez reposer pendant au moins 24 heures. Prenez trois onces et trois heures, tenez finement hachés, quatre livres de sucre granulé et laissez écouler 48 heures, avant de mé-

LA DELEGATION AMERICAINE AU CONGRES DE LONDRES



Le secrétaire d'Etat américain, M. Cordell Hull, le sénateur Key Pittman, le représentant Sam D. McReynolds, président de la commission des affaires étrangères de la Chambre, et M. Ralph Morrison, du Texas, arrivent à Plymouth à bord du "President Roosevelt". De gauche à droite, le sénateur Pittman, M. Hull, le représentant McReynolds et M. Morrison.

langer en jetant les jus de pissenlits sur les oranges, les citrons et le sucre. Ajoutez une bonne poignée de raisin sec de table et un demi-gallon de jus de citron (suave) et mettez à fermenter pendant une semaine ou plus dans une cruche de grès. Coulez dans une toile à fromage double et embouteillez. Les bouteilles seront légèrement bouchées pour laisser terminer la fermentation et on les fermera parfaitement dès que le travail de la fermentation ne se fera plus entendre.

Q.—Pourriez-vous me donner un moyen de détruire les fourmis qui sont de plus en plus nombreuses dans le garde-manger? UNE QUI A HATE DE SAVOIR.

R.—Faites le mélange suivant que vous appliquerez au pinceau sur les boiseries: 80 parties de sulfure de carbone, 20 grammes d'essence de pétrole.

Q.—Je désire avoir une bonne recette de limonade. BINA.

R.—Exprimez le jus de trois citrons coupés en deux et verser dans un pot d'eau bouillante pendant un quart d'heure. Sucrez au goût et laissez pendant quelque temps sur la glace ou dans le réfrigérateur avant de servir.

Q.—Je serais heureux de connaître la recette de la petite bière. LOUIS.

R.—Pour un gallon d'eau, mettez une pinte de bière, une coupe de poignées de céréales et un demi-gallon de mélasse. Jetez le tout dans un baril que vous exposerez, soit au soleil, soit près d'un feu, pendant 3 ou 4 jours. Embouteillez sans agiter et vous n'aurez qu'à ajouter une même quantité d'eau et de mélasse pour une seconde brassée.

Q.—Je dois partir pour voyager et visiter la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Que devrais-je emporter, je serai à bord du "New-England"? — ANNE.

R.—Tout d'abord vous vous munirez de bons vêtements chauds, de linge, petite robe de laine, manteau de voyage, si vous désirez jouer d'un certain confort et demeurer sur les ponts. Puis une coupe de petites robes d'après-midi et du soir.

Q.—Connaissez-vous la recette du sucre d'orge? — VIOLETTE.

R.—Je demande cette recette que je publierai si on me l'envoie.

Q.—Dans un journal québécois, j'ai lu que les auteurs canadiens doivent avoir une convention ou congrès à la fin de juin, en cette ville, où pourrais-je me renseigner? — JEUNE ELECTRICIENNE.

R.—Vous pourriez vous adresser à M. Jean Brémond qui vous donnerait sans doute ces renseignements soit par téléphone ou par lettre.

Q.—Peut-on se procurer l'histoire de "Tarzan" qui paraît dans "La Patrie"? 2. Quel est le poids normal d'un jeune homme de 16 ans, mesurant 5 pieds 8 pouces? LITTLE CASCAPEDIA.

R.—Cet histoire, telle qu'elle est racontée dans notre journal, est exclue à "La Patrie"; 2. Environ 145 livres.

Q.—Quelle est la signification des noms: Florine, Rita, Jeanne, Hilda, Raoul, Maurice? UN QUI VOUS ECRIT POUR LA PREMIERE FOIS.

R.—Florine: qui aime les fleurs; Rita: qui aime les champs; Jeanne: inspirée; Hilda: cœur doux; Raoul: sans prétention; Marcel: Fragile.

UN QUI A HATE DE TRAVAILLER: Il faut d'abord que vous sachiez quel métier vous désirez exercer. Celui pour lequel vous vous sentez avoir une aptitude, puis il vous sera plus facile ensuite de vous placer quel que part comme apprenti, ou apprenti, étudiant, en vue de vous procurer un avenir susceptible de vous procurer de l'avancement et de vous faire vivre.

ON EXAGERE LA CRISE

SAULT-SAINTE-MARIE, Ontario, 22 juin. — M. O. Lefebvre, président de l'Engineering Institute of Canada, a déclaré le 15 devant une section de l'institut, que la situation économique n'était pas aussi mauvaise qu'on la dit et que tout allait mieux maintenant dans l'est et l'ouest du pays.

CONFLIT ENTRE LE MUNICIPAL ET LE PROVINCIAL

QUEBEC, 22. (Du corr. de "La Patrie"). — Affirmant qu'il lui incombe de combler la vacance causée par le départ de M. Téléphone Verret à la Commission Scolaire Catholique la ville désigna le 15 à ce poste l'échevin Arthur Durolet, bien que quelques heures plus tôt le gouvernement provincial ait aussi désigné à la même fonction l'honorable juge Antonin Galigne de la Cour d'Appel. Cet imbroglio va probablement amener une situation assez tendue entre les autorités provinciales et municipales à Québec, vu que le gouvernement veut encore s'imposer dans les affaires de la ville.

M. L'ABBE L. JODOIN EST ORDONNE PRETRE A SAINT-HYACINTHE

Le nouveau lévite, fils du notaire A. Jodoin, a célébré sa première messe à la chapelle du Précieux-Sang.

LA CONSTITUTION DU NEBRASKA DISPARAIT

On ne peut trouver l'original des copies de 1875 et de 1920. — Divergences.

LINCOLN, Nebraska, 22 juin. (Presse associée). — La constitution du Nebraska est disparue. Le secrétaire d'Etat, M. Harry Swanson, avoua que ses subalternes n'ont pu trouver la copie originale et de la constitution de 1875 et de celle de 1920.

L'hon. M. Guthrie recevra ce doctorat plus tard

LENOXVILLE, 22. — L'honorable M. Hugh Guthrie, ministre de la Justice, n'a pu assister à la collation des grades de l'Université Bishop de Lenoxville, qui présida le 15 par le chancelier, le juge R. A. E. Greenfield. C'est au cours de cette cérémonie que l'honorable M. Guthrie devait recevoir le titre de docteur "honoris causa" de cette université. Ce titre devait être également conféré à M. F. E. Mead, etc., ancien chancelier de l'Université, mais cette cérémonie a été remise à plus tard, parce que les deux dignitaires furent dans l'impossibilité de se rendre à Lenoxville.

Il s'agit d'un procès

OTTAWA, 22 (Spécial à "La Patrie"). — Lawrence Kelly, Thomas Carroll, Fred Johanson, René Préfontaine et Albert Dagenais, accusés du meurtre d'Alex. Mondou au mois de novembre dernier, devront subir leur procès au prochain terme des Assises criminelles. Ainsi en a décidé le magistrat Roland Millar, de Hull, devant lequel ils ont comparu ce matin.

LETTRES PATENTES

OTTAWA, 22. (Du correspondant de "La Patrie"). — La Gazette officielle annonce que des lettres patentes ont été accordées à "Montreal Suspenders and Umbrellas Limited" avec un capital de \$50,000, divisé en 500 actions de \$100 chacune. La demande d'incorporation a été faite par MM. Joseph Henri Beaudry, Georges Paul Beaudry et Jules Maurice Beaudry, tous de Montréal.

Grison forcé d'épouser un basbleu à la pointe du revolver

SEATTLE, 22 juin. — (Presse associée). — Herbert Greenberg, un marchand de Nome, Alaska, âgé de 71 ans, prétend que son épouse, Anna, auteur de ce meurtre, signa du pseudonyme de Johanna Frada, l'obligea d'épouser à la pointe du revolver. "Je cherchai, racontait-il au tribunal le 15, à me sauver de ce mariage en sautant par une fenêtre, mais son père m'empoigna avant que j'eus le temps d'écarter mon acte". Mme Greenberg demanda le divorce pour motif de cruauté. Interrogée par les avocats, notre basbleu à nié qu'elle donnât un

DEUX AMENDEMENTS A LA LOI TOUCHANT LA VENTE DES VALEURS

Des mesures prises pour protéger davantage le public. — M. William Amyot.

Les amendements à la loi pour la prévention des fraudes sur les valeurs, adoptés à la dernière session provinciale, ont prouvé leur efficacité, dit-on, en permettant aux fonctionnaires du gouvernement d'exercer un surveillance beaucoup plus stricte sur les actions et obligations vendues en cette province. C'est ce qu'a déclaré, le 15, M. Amyot, ministre des finances, lors de la présentation des amendements au parlement provincial, rue Notre-Dame Est. M. Amyot a passé la journée aux bureaux du gouvernement, hier.

Souhaitant ne pas éliminer les risques industriels et commerciaux, il ajouta cependant qu'au moment de l'enregistrement on peut s'assurer qu'il n'y a aucune fraude dans l'organisation de l'entreprise pour laquelle les valeurs sont émises et que la structure financière de l'entreprise en question est saine.

Puis M. Amyot nota en passant les deux principaux amendements apportés à la loi. Par le premier amendement la compagnie qui fait vendre des valeurs par un courtier est obligée à l'avance d'envoyer au département du procureur général une copie du rapport qu'elle doit envoyer au département du secrétaire de la province. Le courtier, de son côté, est obligé d'envoyer un rapport identique.

Enfin le second amendement défend à toute personne qui est enregistrée pour émettre ou vendre des actions et des obligations d'annoncer qu'elle est enregistrée, car ce serait mettre le public sous une fausse impression et le faire croire que les valeurs offertes sont certainement les meilleures au monde.

L'HON. MANION, HOTE DES ELECTRICIENS

Au congrès annuel tenu à Lucerne-en-Québec. — Reformes sociales.

LUCERNE EN QUEBEC, 22. L'honorable M. R.-J. Manion, ministre des Chemins de Fer et Canaux, était le 15 l'hôte d'honneur au congrès annuel de l'Association des Electriciens du Canada.

Le ministre toucha tout particulièrement aux problèmes sociaux et économiques, disant qu'il était difficile de concevoir un seul instant un échec possible de la conférence. S'il existe des divergences entre les notions européennes et celles des Etats-Unis, le Canada pourra facilement servir d'intermédiaire.

LA FETE-DIEU A ROME

Pour la première fois depuis 1870, le Pape porte le Saint-Sacrement.

CITE DU VATICAN, 22 juin. — Le Souverain Pontife a porté le Saint-Sacrement hors de la basilique St-Pierre, le 15, après-midi, au cours de la procession de la Fête-Dieu, au milieu d'une foule de plusieurs centaines de milliers de personnes qui remplissaient le square et la place voisine de Rusticucci.

LA PARALYSIE INFANTILE A QUEBEC

QUEBEC, 22. — (Presse canadienne). — Un autre cas de paralysie infantile, le deuxième signalé dans un peu plus d'une semaine a été déclaré le 16 au bureau municipal de santé.

BENEDICTION URB ET ORRI

Lorsqu'il eut fait le tour du square, il monta sur un autel dressé au haut des degrés du portail principal de Saint-Pierre et levant l'ostensoir il bénit la foule, la ville et le monde.

ON ENLEVE LES AGENTS

SPRINGFIELD, Missouri, 22 juin. — Deux bandits notoirement enlevés le sheriff Jack Killingsworth, du comté de Polk, en face d'un garage, à Bolivar, Missouri.

Facteur de décadence de la race

C'est la pratique des méthodes anticonceptionnelles parmi les meilleurs éléments de la population.

MILWAUKEE, Wisconsin, 22 juin. — (Presse associée). Le Dr Barton C. Hirst, de Philadelphie, a déclaré à l'"American Medical Association", en congrès ici, que le malthusianisme, pratiqué par les "meilleurs éléments" de la population américaine, n'était peut-être pas étranger à "l'impuissance du Congrès" et à la "mauvaise administration des villes et des Etats".

"L'IMMENSE immigration des dernières années, dit-il, a apporté aux Etats-Unis des hérédités qui n'étaient pas des meilleures. Ces gens contribuent plus que leur part à notre population. Qu'un élève enfreigne les lois de l'eugénisme, comme nous le faisons, il serait vite ruiné."

"NOUS pouvons nous débarrasser de la perte de nos richesses, la mauvaise administration de nos villes et de nos Etats, l'impuissance du Congrès et la vague de malhonnêteté qui a balayé les Etats-Unis ne sont pas dues à la détérioration du caractère national."

LES gens qui pourraient transmettre les meilleures qualités à leurs enfants pratiquent les méthodes anticonceptionnelles. Benjamin Franklin, le plus grand intelligence de la Révolution Américaine, était le 15e enfant de sa famille. Il ne verrait probablement pas le jour aujourd'hui. On peut douter que l'enfant douillet et la moitié de la famille américaine de nos jours vaille mieux que l'enfant de la génération précédente qui avait huit ou neuf frères et sœurs.

LE Dr W. James Gardner, de la clinique de Cleveland, a fait rapport au congrès de l'ablation, à cause d'une tumeur, de l'hémisphère droit de la cervelle d'une femme dont les facultés mentales sont restées intactes et qui ne se ressent maintenant que d'une paralysie partielle du côté gauche.

72e ANNIVERSAIRE D'UNE CANTATRICE

Mme Ernestine Schumann-Heink chantera tant qu'on voudra l'entendre.

NEW-YORK, 22 juin. — A l'occasion de son 72e anniversaire de naissance, la cantatrice Ernestine Schumann-Heink a révélé le secret de sa jeunesse.

Les femmes qui n'ont pas à gagner leur vie, dit-elle, devraient rester à la maison et prendre soin de leurs enfants.

Après une carrière de 50 ans comme cantatrice d'opéra et de concert, elle se préoccupe peu de savoir si elle aura des engagements demain. Elle chantera tant qu'on voudra l'entendre. Elle se retirera ensuite dans le désert pour louter.

CUBA AURA LA PAIX

LA HAVANE, 22 juin. (Presse associée). — Cuba, menacé de révolution depuis quelques mois, va enfin connaître la tranquillité. A la suite d'un plébiscite, la société secrète ABC a offert la paix au président Machado et choisit pour médiateur l'ambassadeur américain, M. Sumner Welles.

Etudiants et professeurs de l'université, adversaires du régime Machado, ont aussi fait leur soumission.

Le Président grâcierait quelques centaines de prisonniers politiques.

Nouvelles obligations

QUEBEC, 22. (Du correspondant de "La Patrie"). — La ville de Québec va lancer prochainement une nouvelle émission d'obligations au montant total de \$2,221,400, à 4-1/2 pour cent en deux séries.

De ce montant, \$1,192,513 serviront à défrayer le coût de la construction des logements ouvriers et les arrérages de taxes à la Commission Scolaire. \$455,000 seront affectés à des travaux pour soulager la misère des chômeurs.

ELU PRESIDENT

QUEBEC, 22. (Du correspondant de "La Patrie"). — M. Théodore Lessard, a été élu le 15, président du Cercle des Instituteurs Catholiques de Québec en remplacement de M. Ulysse Fortin dont le terme vient de prendre fin.

off plu Sal i n'and y frai alin est exo il 70 4 off plu Sal i n'and y frai alin est exo il 70 4 off plu Sal i n'and y frai alin est exo il 70 4

La loi scolaire du Québec sera pas changée

Des pouvoirs plus étendus au Conseil

Telles sont les décisions prises par la sous-commission nommée en février dernier pour étudier la question.

Le mode d'élection des commissions scolaires rurales ne sera pas changé, mais le Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec sera autorisé à octroyer des pouvoirs discrétionnaires au cas où les commissions scolaires rurales seraient trouvées coupables d'abus, après enquête du comité.

Telles furent les décisions prises par la sous-commission nommée en février dernier par le gouvernement de la province de Québec, afin d'étudier les recommandations faites par les inspecteurs d'écoles relatives à la réorganisation des commissions scolaires.

La question, on s'en souvient, avait l'objet d'une polémique assez vive. Le gouvernement déclara alors de nommer une sous-commission pour étudier toute la question. Cette sous-commission comprenait les membres suivants: S. E. le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, S. E. Monseigneur Georges Gauthier, S. E. Monseigneur Georges Courchesne, évêque de Rimouski, M. Victor Doré, l'honorable sénateur J.-Edouard Prévost, et M. Antonio Perrault, c. r.

La sous-commission a siégé pendant plusieurs semaines et, finalement, décida de ne pas changer le mode d'élection des commissions scolaires rurales. Elle décida, en outre, de recommander plusieurs amendements à la loi de l'Instruction publique, afin que le Conseil puisse intervenir dans les affaires des commissions scolaires rurales et les circonstances, l'exigeaient.

Le rapport de cette sous-commission fut soumis à: Conseil de l'Instruction publique en mai dernier, mais ne fut pas mis devant le public. Le gouvernement déclara que la question sera étudiée encore plus profondément. Et, à cette fin, il décida de nommer deux nouveaux membres dans cette sous-commission: le juge en chef Mathias Teller et l'honorable M. Thomas Chapuis, conseiller législatif.

Telle que finalement constituée, cette sous-commission s'est réunie le 14 l'après-midi de Montréal et décida de maintenir son premier rapport, qui sera de nouveau soumis au Conseil de l'Instruction publique vers le 15 septembre prochain. Et, si le Conseil de l'Instruction publique, accepte, cette fois, le rapport, des amendements seront alors proposés à la loi de l'Instruction publique au cours de la prochaine session.

Leurs Excellences Nosseigneurs Georges Gauthier et Georges Courchesne, le juge Teller, M. J.-Antonio Perrault et les honorables M. J.-Edouard Prévost et Thomas Chapuis assistaient à la réunion d'hier, ainsi que l'honorable M. Cyrille F. Delage, surintendant de l'Instruction publique, et M. Bergeron, secrétaire du Conseil.

La recommandation des inspecteurs d'écoles rurales était survenue à la suite d'abus de quelques commissions scolaires rurales, notamment dans les salaires payés aux instituteurs. Profitant de la crise, des commissions scolaires ont en effet augmenté en tous points excellentes, ont cependant, abaissé les salaires des instituteurs de façon presque scandaleuse. La pauvre institutrice de campagne qui ne gagnait à peine que \$200 par année a vu son traitement tomber de \$100. C'est à cause de cet abus et de quelques autres que les inspecteurs d'écoles rurales ont décidé de faire certaines recommandations au Conseil de l'Instruction publique et au gouvernement afin de faire amender le mode d'élection des commissions scolaires rurales.

CONTRE L'ACHAT DES VALEURS ETRANGERES

Lettre du chancelier anglais de l'échiquier à la bourse de Londres.

LONDRES, 22 juin. — Le chancelier de l'échiquier a adressé le 16 à la bourse une lettre de mandant à tous ses membres de contraindre l'achat de grosses quantités de valeurs étrangères présentement.

«Le pays, dit-il, n'est pas, à mon avis, en état de placer de grosses sommes considérables à long terme dans les pays étrangers.»

Plans et devis que demande M. Taschereau

QUEBEC, 22. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'honorable L.-A. Taschereau adressait le 16 Son Honneur le maire Lévesque, une lettre relativement au projet de construction d'un pont collecteur au coût d'un million.

Albert P. ouvre la marche



Vêtu du costume d'apparat, le prince de Galles dirige la parade des gardes à cheval à la fête du salut au drapeau, tenue chaque année à l'occasion de la fête du roi, à Londres.

Accord arrêté entre la Reichsbank et ses créanciers étrangers

Le premier magistrat se rendait en auto à l'assemblée de la Commission métropolitaine.

M. J.-Albert Berthiaume, maire de Montréal-Est, est décédé subitement le 14 après-midi à la suite d'une crise cardiaque. La mort est survenue vers 3 h 30, alors que M. Berthiaume se rendait à Montréal afin d'assister à une réunion de la Commission métropolitaine.



Le maire J.-ALBERT BERTHIAUME.

LES VIOLATEURS DES LOIS DE CIRCULATION

Ils seront sévèrement poursuivis. — Les règles à suivre.

QUEBEC, 22. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les violations des règlements de circulation sont encore nombreux dans la province, en dépit des multiples avertissements des officiers, nous disait le 16, M. Aurèle Lacombe.

Et les violateurs tentent souvent d'obtenir un permis d'offenses commises. Ils n'hésitent à solliciter l'intervention d'hommes influents pour fléchir les administrateurs de la loi. Nous avertissons encore une fois les chauffeurs imprudents qu'il est inutile de dénigrer qui que ce soit pour obtenir une licence quelconque, ajoutait M. Lacombe. Les infractions les plus graves, très fréquentes seront de moins en moins tolérées. Déjà le parlement a sévi: il sévira davantage. Comme nous demandions à M. Lacombe si ses employés iraient jusqu'à dénoncer les propriétaires d'auto qui comptent ainsi fleurir de long des routes comme la chose s'est faite ailleurs, le chef de la circulation a répondu que l'on prendra les moyens nécessaires pour libérer les grandes artères afin de supprimer toute cause d'accident.

Une fois de plus, les chauffeurs sont priés de garder leur droite, de respecter les lignes blanches, de ne pas dépasser une autre voiture dans une courbe et dans une côte, de circuler avec des lumières en ordre.

Enfin, nous sommes à l'époque des vacances, les parents ne doivent pas laisser conduire leur voiture par un enfant qui n'a pas de permis de chauffeur. Encore une fois, est-il permis de circuler avec des permis de l'an dernier.

La population de la province de Chan-si décimée par la faim

Il n'a pas plu au centre de la Chine depuis 1928. — Vallées fertiles qui produisaient jadis du blé en abondance.

CHANG-HAI, 22 juin. — (Presse associée). — La famine crée de terribles ravages dans toute la province de Chan-si. Jadis cette province de la Chine centrale, d'une fertilité remarquable, produisait du blé en abondance. Malheureusement, il n'a pas plu dans ce territoire depuis 1928 et le pays est dénué de toute végétation. Des milliers de personnes ont succombé à la faim. D'autres se sont faites bandits et dépouillent les moins infortunés. Il ne reste que peu d'animaux domestiques.

Le cannibalisme est répandu. Les loups affamés aiment la terreur. Leurs incursions nocturnes font des victimes chaque nuit parmi la population famélique. Le Chan-si a une superficie environ de 600 milles carrés. Il est composé de deux vallées propres à la culture du blé et d'un plateau montagneux contenant de la houille. Ses habitants sont les plus industrieux de la race chinoise.

LONDON, Ontario, 20. — M. Hume Cronyn, C.R., ancien député à Ottawa, est décédé hier soir à l'âge de 68 ans.

Édiles condamnés par un magistrat

QUEBEC, 22 juin. — (Presse canadienne). — M. Georges Rochefort, ancien maire de Saint-Hilarion, et le maire Louis Mailloux, de Saint-Siméon, ont été condamnés chacun à \$75 d'amende et les frais, ou deux mois de prison, par le magistrat J. A. Métayer, à Murray. Ils furent trouvés coupables d'avoir mal administré les fonds distribués par les gouvernements fédéral et provincial, pour pallier au chômage. Tous deux payèrent l'amende.

Les secrétaires-trésoriers de deux villes voisines, MM. Joseph Tremblay et J. A. Tremblay furent condamnés à \$50 et les frais ou un mois de prison, sous un même chef d'accusation.

L'ACQUISITION DE LA COMPAGNIE MARCONI

Par "Imperial and International Communications Limited". — Rumeur.

TORONTO, 22. — Il est impossible de faire connaître la rumeur voulant que des négociations aient été amorcées en vue de l'achat de "Canadian Marconi Company" par "Imperial and International Communications Limited".

Sir Joseph Flavelle, président de la société Marconi, refuse de discuter la nouvelle. Les négociations, entamées l'automne dernier, seraient au point d'aboutir.

GAIN DE \$14,000,000 SUR LA TRANSACTION

Deux Montréalais dans le syndicat qui acheta "Laclede Gas Light Co".

WASHINGTON, 22 juin. (Presse associée). — On a révélé le 16 à une séance de la commission fédérale du commerce que les capitalistes montréalais qui en 1924 concoururent à l'achat de "Laclede Gas Light Company", de St. Louis, qui fut revendue en 1927 avec un profit de \$14,000,000, étaient sir Herbert Holt, président de la Banque royale du Canada, et M. T. B. Leavelle, président de la "Sun Life Assurance Company of Canada".

M. Charles A. Munroe, de Chicago, a déclaré qu'un syndicat dirigé par la Société des placements dont il est président, acheta la société Laclede, que sa firme paya \$1,200,000 du prix d'achat de \$5,550,000 et que le reste de la somme fut fournie comme suit: 25 pour cent par sir Herbert et M. Macaulay, 50 pour cent par la société Koppers, de Pittsburgh, une société Mellon; et 25 pour cent par "Guaranty Trust Company".

La semaine de 40 heures est adoptée dans cette industrie

QUEBEC, 22. — (Du correspondant de "La Patrie"). — En vertu d'un arrêté ministériel adopté mercredi et signé jeudi par le lieutenant-gouverneur, la semaine de 40 heures de travail a été décrétée dans l'industrie du bâtiment, ainsi que le système de travail par équipes.

La nouvelle loi limitant les heures de travail sera appliquée dans le district de Montréal, Hull, de la Gatineau et de Richelieu à partir du 1er juillet.

Cette décision a été prise sur demande de l'honorable M. Arcand, ministre du Travail. Le gouvernement va se rendre compte de la façon dont le nouveau système fonctionnera et étendra l'application de la loi si elle donne satisfaction. La décision du cabinet affectera tous les contrats accordés par le gouvernement provincial, ainsi que les travaux accomplis par les autorités municipales, les fabriques, les paroisses et les commissions scolaires.

Dictateur



Le général Hugh S. Johnson, commis à l'application du bill industriel signé le 16 par le Président Roosevelt, qui autorise à reorganiser l'industrie américaine.

Election partielle prochaine au comté de Jacques-Cartier

Ainsi que dans Nicolet, Wolfe, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Chicoutimi et Gatineau. — Raison d'être des travaux actuellement pratiqués dans ces circonscriptions.

Le bruit court que le gouvernement provincial a finalement décidé de tenir une élection partielle dans le comté de Jacques-Cartier qui est sans représentant depuis fort longtemps à l'Assemblée législative.

Une élection partielle ne sera pas seulement tenue dans ce comté, mais en même temps dans Nicolet et Wolfe, actuellement vacants, ainsi que dans quatre autres comtés: Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Chicoutimi et Gatineau qui deviendront bientôt vacants par suite de la nomination de leurs députés à certains postes.

IMPORTANT POINT DE DROIT QU'ON DECIDE A SAINT-HYACINTHE

Les taxes d'eau et de téléphone, constituent des créances privilégiées.

SAINT-HYACINTHE, 22. (Du correspondant de "La Patrie"). — L'honorable juge Trahan a rendu jugement dans la cause de Arthur Filibotte contre J.-C. Drolet et la Cité de Saint-Hyacinthe, qui avait été plaidée devant lui le 26 avril dernier.

Comme on le sait, cette cause avait donné lieu à la discussion d'une question de droit très importante au sujet du privilège attaché aux taxes municipales.

Le demandeur Filibotte avait contesté l'ordre de distribution d'une somme de \$26,000, représentant le prix d'adjudication de la propriété du défendeur. Et au soutien de sa contestation il alléguait que sur un montant de \$22,869.84 pour lequel la Cité de Saint-Hyacinthe avait été cotisée pour taxes municipales, une somme de \$24.40 devait être retranchée comme représentant des taxes personnelles et mobilières qui ne pouvaient être privilégiées que sur les biens mobiliers du défendeur.

La Cité de Saint-Hyacinthe qui était représentée en cette cause par Me T.-A. Fontaine, C.R., soutenait, de son côté en invoquant les dispositions spéciales de sa charte ainsi que les dispositions de la loi des Cités et Villes, que les taxes tant générales que spéciales, y compris les taxes d'eau et les taxes de téléphone, constituaient une créance privilégiée tant sur les immeubles que sur les biens meubles.

Le jugement qui vient d'être rendu maintient les prétentions de la Cité de Saint-Hyacinthe et renvoie la contestation du demandeur, avec dépens.

Cultivateur condamné à un an de prison

QUEBEC, 22. — (Presse canadienne). — Joseph Grenier, fermier de Saint-Marc des Carrières, trouvé coupable d'avoir déchargé une arme à feu avec l'intention de causer des blessures corporelles, a été condamné à un an de prison par le juge Louis Demers.

Grenier fit feu sur Albert Forques et le blessa au bras et à la jambe. Il espérait rencontrer souvent au cours des quatre prochaines années, le délégué provincial du Saint-Père.

Elections chez les professeurs de Québec

QUEBEC, 22. (Presse canadienne). — M. Théodore Lessard, de cette ville, a été élu président de l'Association des Professeurs Catholiques de la ville pour l'année courante. Les autres officiers sont: vice-président, M. Wilfrid Carboneau; secrétaire, M. H. Morissette et assistant-secrétaire, M. G. Blanchette.

Le millionnaire Hamm, enlevé jeudi dernier, est remis en liberté

Une rançon de moins de \$100,000 avait été payée samedi soir. — Hamm devait être libéré dimanche et l'on commençait à croire à quelque escroquerie nouvelle.

DULUTH, Minnesota, 22 juin. — (Presse associée). — William Hamm, fils, millionnaire président de "Hamm Brewing Company", de St.-Paul, a été remis en liberté par ses enlèveurs à Wyoming, Minnesota, à environ 45 milles au nord de St.-Paul, un peu avant 7 heures, lundi.

M. W. W. Dunn, gérant des ventes de la brasserie et négociateur, informe la Presse associée que son patron sera à St.-Paul dans une heure. Le chef de police Thomas J. Dahill, de St.-Paul, trouva Hamm à un magasin près de St.-Paul, suivant un message à M. Dunn. Hamm, détenu depuis jeudi dernier, est sain et sauf.

3 pêcheurs massacrés en Sibérie

Protestation du gouvernement japonais à Moscou. — Agents secrets.

TOKIO, 22 juin. (Presse associée). — Le ministre des affaires étrangères a donné instruction à l'ambassadeur japonais, à Moscou, M. Ota, de protester énergiquement contre le meurtre de trois pêcheurs japonais, en eaux russes, le 14 juin.

Le télégramme intime au représentant nippon de "réserves" droits à une action future". Cela veut dire, selon un porte-parole officiel, la demande probable d'excuses officielles, d'une indemnité et de la punition des coupables, qui seraient des agents de la police secrète.

CRIBLES DE BALLES Le bateau de pêche "Fumi" aborda sur la côte de la péninsule de Kamotshka afin de faire alguade. Il envoya trois hommes en canot sur la rive. Des inconnus dirigèrent sur le navire une fusillade si nourrie que le vaisseau dut lever l'ancre et abandonner ses trois hommes à leur sort.

La canonnière japonaise "Tachikaze" arriva sur les lieux samedi et trouva sur la grève trois cadavres criblés de balles. Les autorités russes prétendent que des désordres sont survenus dans la région de Kronotski récemment et que des personnes responsables ne sont peut-être pas responsables.

RETOUR DU JAPON DE PERES DOMINICAINS

Après une visite des couvents de leur ordre. — Les RR. PP. Bissonnette et Bibaud.

VANCOUVER, 22 juin. — Le paquebot "Empress of Russia", du Pacifique Canadien, est arrivé le 19 de l'orient avec 250 passagers, dont plusieurs diplomates, représentants du gouvernement et hommes d'affaires du Canada, et d'Europe.

Un nombre se trouvaient le docteur E. A. Voretch, ambassadeur allemand à Tokio, son épouse et son fils. Le diplomate refusa de discuter de la situation allemande et au Japon. Il est reparti pour l'Est par le train numéro 4 du Pacifique Canadien. On remarquait aussi à bord les RR. PP. A. Bissonnette et C. P. Bibaud, de Montréal, qui reviennent d'une visite des couvents de leur ordre au Japon.

On remarquait aussi à bord les RR. PP. A. Bissonnette et C. P. Bibaud, de Montréal, qui reviennent d'une visite des couvents de leur ordre au Japon.

Le général Houng-Ouan Tchan, président de la commission des affaires militaires de la Chine, également descendu de l'"Empress of Russia", se dirige vers Washington. Il visitera ensuite Londres, Paris, Berlin et Rome. On lui demande s'il va négocier l'achat d'armements. Il répond qu'il attend de rencontrer des manufacturiers.

DOCUMENTAIRES VANCOUVER, 22 juin. — M. Harry Pollard, photographe de "Empress of Russia", est parti pour Banff et le lac Louise où il passera l'été à photographier le panorama enchanteur des Rocheuses et les célébrités qui viendront y faire la chasse, la pêche, de l'équitation et y jouer au golf.

OTTAWA, 22. (Du correspondant de "La Patrie"). — La Gazette du Canada annonce officiellement la nomination de Mme Marie Germain-Lajoie comme Membre du Conseil fédéral d'Hygiène.

Le chef de police Lapierre, de Granby, a été élu président de la Société provinciale de Montréal.

La Patrie

LA VOIX DU CANADA

Le premier ministre canadien a exprimé hier les vœux de notre pays sur les problèmes complexes proposés à la Conférence de Londres. Et en exhortant les nations participantes à une action concertée courageuse et immédiate, il a donné l'exemple en prenant lui-même une position bien définie sur chacun de ces problèmes. Ses vœux coïncident dans les grandes lignes avec celles formulées par le chancelier de l'échiquier du Royaume-Uni. Il tient qu'une action commune est impérieuse pour relever les prix des denrées, stabiliser le cours des monnaies, rétablir un équilibre international et dégager le commerce international de certains obstacles qui obstruent son cours. A l'égard de la stabilisation des changes, qu'un accord s'établisse entre les deux principales nations créditrices, l'Angleterre et les Etats-Unis, encore mieux en y faisant entrer la France, et il promet que le Canada s'appuiera tout de suite à maintenir sa propre devise à un juste niveau relatif.

Cette stabilisation concertée semble bien être envisagée comme impliquant une certaine dévaluation des devises monétaires, et c'est ostensiblement à cause de cet aspect que M. Bennett, dans la première partie de son discours, a déclaré qu'il ne fallait pas que le succès de la Conférence fût compromis par un excès de prudence, qu'il fallait qu'elle se disposât à accepter quelque risque puisqu'il s'agit en l'occurrence d'imprimer à l'organisme économique une orientation nouvelle.

La dévaluation s'accompagne à la vérité de certains risques. En outre, nous ne l'envisageons pas comme un remède, mais comme un expédient. Et cet expédient est considéré comme dangereux si chaque pays en use à sa guise. C'est la dévaluation du sterling qui a induit les Etats-Unis à abandonner l'étalon-or. Qu'elle soit poussée à qui mieux mieux par l'Angleterre et les Etats-Unis dans leur commun désir d'en tirer un avantage sur les marchés extérieurs, et cela peut aisément conduire à une catastrophe.

Il n'en est pas moins vrai que, dans l'affaiblissement actuel du pouvoir d'achat, une dévaluation de cette sorte apparaît comme le seul moyen de provoquer le relèvement des prix sans lequel, juge-t-on, la production est incapable de reprendre un essor. Pour que l'opération soit sans danger, il faut qu'elle soit rigoureusement dirigée et qu'elle soit concertée entre au moins toutes les principales puissances.

Le premier ministre canadien a placé la question des tarifs sur son juste terrain lorsqu'il a expliqué que les atténuations tarifaires par lesquelles on veut chercher à dégager le commerce international devront toutefois ménager les exigences économiques de chaque pays. Les tarifs douaniers, dit-il, doivent être un instrument de politique nationale. Et ce point trouve une illustration dans la situation actuelle du blé, dont il existe actuellement une accumulation de stocks de 350 millions de boisseaux, qui met le producteur dans l'impossibilité d'obtenir une rémunération raisonnable. Ces stocks seraient vite absorbés sans les hauts tarifs établis par certains pays pour la protection de leurs propres agriculteurs. Pour éliminer ce fardeau qui écrase le marché mondial, le premier ministre canadien appuiera la proposition des Etats-Unis visant à une réduction concertée des emblavures. Il se déclare heureux de voir que l'Angleterre, le plus important pays importateur de froment, approuve une telle mesure, en se plaçant au point de vue de l'intérêt commun. Il n'est peut-être de mesure qui contribuera au redressement économique du monde aussi puissamment qu'un relèvement rationnel du prix du froment.

LA COMMISSION FEDERALE DE LA RADIO
Le "Devoir" a cherché jeudi à servir un abattage en règle à la Commission fédérale de la radio. La pièce, qui couvrait deux colonnes et demie, était précédée des sous-titres suivants, qui étaient supposés en résumer les grandes lignes : "Les qualités des commissaires et la pétaudière du régime présent.—Pourquoi trois postes sur les mêmes programmes ?—A qui cela profite-t-il ?—Anarchie et gaspillage.—Cela semblait promettre des révélations scandaleuses. A la lecture de la pièce, les gens un peu renseignés s'apercevaient que ce n'était qu'une élucubration inspirée par la malice et le tissu d'informations erronées ou mensongères. Ainsi, le "Devoir" prétend que la Commission de la radio dépensera cette année, en pure perte, "un million de NOTRE argent", parce qu'elle a pris sa tâche par le mauvais bout, au rebours du sens commun. Et c'est, affirme-t-il, la faute du gouvernement d'Ottawa, qui ne lui a pas prescrit de suivre à la lettre les re-

commandations de la Commission Aird. Pour bien commencer, dit-il, "elle devait au préalable construire son réseau radiophonique à même le million de dollars que les amateurs paient annuellement. Après deux années, le réseau des grands postes eût été construit, organisé en coopération avec les postes secondaires et payé. Alors la Commission aurait commencé l'organisation de ses programmes."

Le rapport de la Commission parlementaire, qui a en somme approuvé les recommandations de la Commission Aird, nous permet de dire s'il était possible que la Commission de la radio commençât à exécuter sa tâche par ce que le "Devoir" appelle le bon bout. Nous y lisons en effet que la construction de la chaîne de postes projetée représentait une dépense de capital de \$5,395,600, et qu'ensuite, le maintien et l'exploitation devaient coûter annuellement \$5,725,000. Au plus profond de la crise, la Commission était donc bien empêchée de se lancer dans de pareilles dépenses avec son million de revenu. Au surplus, la Commission parlementaire a-t-elle exprimé la prévision que, du moment que l'annonce directe était interdite, le revenu que la C. C. R. devait attendre de la publicité commerciale serait négligeable. A cause de ces dépenses énormes que comporte la réalisation du plan Aird, au lieu de commencer à construire, on pourrait trouver que la Commission, qui ne peut seulement fournir dix à douze heures de programmes par jour comme il faudrait avec ses propres postes, ferait mieux, pour la première année, de louer une couple d'heures par jour de postes privés à travers le pays et de les remplir d'excellents programmes.

Autre reproche du "Devoir" : Pourquoi la Commission "prend-elle l'argent des contribuables pour substituer ses concerts à ceux que les stations émettrices ou les annonceurs payaient jusqu'ici." "Quand elle aura dépensé un million de dollars de NOTRE argent pour des concerts que nous recevions jusqu'ici sans frais, elle n'aura pas fait un pas de plus."

En posant cette question, le rédacteur du "Devoir" a oublié qu'il y avait répondu lui-même tout au début de son article :

La Commission canadienne de la radio—y lisons-nous—après avoir médité sur les moyens propres à assurer le bonheur du contribuable radiophile, nous offre une série de programmes. Elle a été jusqu'ici bien inspirée dans son choix, car les concerts de la C. C. R. sont très intéressants. Nous lui devons d'entendre de nouveau le Trio Lyrique, une des plus parfaites organisations musicales du Canada, des concerts de musique de chambre, de bons orchestres, de l'opérette, etc.

Pourquoi trois postes sur les mêmes programmes? demande le "Devoir". Lorsque la Commission irradie un programme de Montréal, si elle veut que l'émission soit de la meilleure qualité possible, il est essentiel qu'elle emprunte les studios de notre Poste CHLP, parce que ce sont les seuls où sont incorporés tous les perfectionnements modernes. Elle pourra faire ensuite tous les raccordements qu'elle désirera, et le plus souvent elle emploiera en même temps beaucoup plus que trois postes, puisque son désir est de faire entendre généralement dans la province d'Ontario les programmes français préparés spécialement à l'intention de la population française de Québec.

Enfin, le "Devoir" s'indigne de voir la Commission utiliser en même temps, pour ses programmes les trois postes locaux, parce qu'il a peur de voir fondre en frais de location le million de contribuables. "Chaque soir, en effet, affirme-t-il, la Commission dépense en pure perte de cent à deux cents dollars, et elle le sait!"

Vaines alarmes! La Commission s'est servie du Poste CHLP pour irradier un certain nombre de programmes. Chaque fois, notre poste et nos studios étaient mis à sa disposition gratuitement.

Le "Devoir" peut aller vérifier. Il se rendra compte qu'il n'en est nullement du Poste CHLP, comme par exemple, des pilotes que le président du "Devoir", M. Oscar Dufresne, enfonça à Sorel dans le lit du Saint-Laurent. Notre poste est prêt gratis à la Commission. L'enfoncement des pilotes est tarifé par le président du "Devoir" à 75c le pied linéaire, et chacun comprend que dans le fond boueux du fleuve la résistance est faible, de sorte que chaque coup de mouton peut bien faire pénétrer un pieux de trois ou quatre pieds ou même plus, et coûter ainsi plusieurs dollars aux contribuables. Et ce n'est pas tout, lorsque le gouvernement croit avoir payé à ce taux tous les pilotes du président du "Devoir", celui-ci lui présente encore une réclamation de \$178,000!

LE DIVORCE FACILE
Depuis que, dans la province d'Ontario, la juridiction en matière de divorce a été transférée du Sénat aux tribunaux, il arrive ce que l'on avait prévu : suivant l'expression du "Globe" de Toronto, le nouveau moulin moule à une vitesse accélérée. Un autre journal d'On-

tario rapportait récemment qu'à London, le juge Kingstone a dernièrement prononcé dix décrets de divorce en un seul jour, en en réservant deux autres à décider ultérieurement. Reno, commentait ce journal, n'a qu'à bien se tenir s'il ne veut perdre sa renommée et se faire enlever son record.

LA MANIERE DES LIBERAUX

Afin de détruire dans l'esprit du public la politique salutaire mise en oeuvre par le gouvernement d'Ottawa pour permettre au pays de surmonter la crise et restaurer dans ses frontières la prospérité, les libéraux ferment les yeux sur les réalités, faussent les faits et formulent des hérésies économiques, espérant de cette manière abuser la population. Le "Soleil" de Québec est très fort à ce jeu politique. Il ne raisonne pas ; il lance des affirmations absolument dénuées de logique avec une imperturbable assurance et avec des airs triomphants. Le "Canada", lui, ne dédaigne pas cette même tactique, mais la renforce en proférant des injures. Quelque critique qu'il cherche à soulever contre le gouvernement fédéral, le "Canada" affectera de croire qu'il a démontré son point lorsqu'il a traité le premier ministre de bouvier. Il est vrai qu'un argument comme celui-là ne se relève pas.

Le "Soleil" vient de publier un article annonçant "Un nouveau déficit en vue", dont l'inspiration lui est venue de la diminution des recettes de la douane, en mai dernier. Nous citons quelques-unes des phrases lapidaires qu'il contient :

Pendant que le trésor public s'épuise de plus en plus, par suite du tarissement des sources de revenus, l'administration fédérale vole son angoisse et camoufle ses déboires en nous chantant que le Canada vend à l'étranger plus qu'il n'en achète... C'est la fameuse balance de commerce dont le fleuve, en penchant de notre côté, nous apporte sans cesse de nouvelles déceptions. Diminution de l'activité commerciale, baisse de la production, baisse de nos exportations, baisse de nos importations, baisse de nos échanges et en paie le débiteur les conséquences.

Pour remédier à cela, ajoute l'organe libéral québécois, "il a fallu contracter de forts emprunts, endetter davantage le pays, taxer le contribuable jusqu'à la gorge".

Le thème de ce réquisitoire est familier. Les chefs libéraux et les journaux libéraux en ont usé à chaque occasion depuis deux ans. Il est pourtant entièrement basé sur des données fausses, et, pour une part, il se détruit lui-même par ses assertions contradictoires. Par exemple, le "Soleil" affirme à la fois que les sources de revenus sont taries et que le gouvernement écrase le peuple d'impôts. Si les revenus sont à un tel point tombés, c'est donc que les contribuables paient moins de contributions. Les droits de douane constituent réellement un impôt qui pèse sur le public. Pendant les deux dernières années du régime libéral, le gouvernement King a prélevé en droits de douane 200 millions en 1928-29, et 199 millions en 1929-30. En 1932 et 1933, le gouvernement conservateur a perçu en tout pour les deux années 190 millions. Cela équivaut donc à une détaxe de 209 millions, dont 123 millions se rapportant au dernier exercice fiscal.

Le "Soleil" prétend que le gouvernement actuel a tari les échanges ? Il n'entend pas de le démontrer. La vérité est tout autre. C'est plutôt le gouvernement King qui, par sa déplorable politique douanière, avait rendu notre commerce extérieur extrêmement vulnérable et créé une situation telle que la crise qui est venue aurait causé un désastre irréparable sans la nouvelle orientation que lui a donnée le gouvernement actuel. A cause de la politique aveugle du gouvernement King, notre commerce extérieur a commencé à s'effondrer assez longtemps avant l'intervention du gouvernement conservateur. Pendant l'exercice finissant le 31 mars 1930, nos exportations ont accusé une diminution de 244 millions. Pendant l'année suivante, et lorsque notre commerce n'était encore sujet qu'à l'impulsion donnée par le régime libéral, nos exportations ont diminué de 327 millions. Pendant ces deux années nos importations ont décliné de 359 millions. Le déclin de notre commerce extérieur, dont la responsabilité repose entièrement sur l'ancien régime, se mesure donc, pour deux années seulement, à 930 millions de dollars. Et le "Soleil" ose reprocher au gouvernement actuel d'avoir tari nos échanges!

Pendant la dernière année complète de son administration, le gouvernement King a trouvé moyen de convertir une balance de commerce favorable de 123 millions en une balance défavorable de 103 millions. Au lieu de 123 millions qui entraient dans le pays pour solder nos échanges et servaient à activer la production et à répandre chez nous la prospérité, le gouvernement King nous faisait ainsi entrer dans la crise économique mondiale avec une dette commerciale de 103 millions à payer aux exportateurs étrangers.

Et les libéraux voudraient faire croire au peuple qu'une balance favorable de commerce est affaire sans importance. Quand les têtes dirigeantes du parti libéral ont prouvé d'un pareil mépris pour le sens commun, faut-il s'étonner que les partisans tenus jusqu'ici en laisse manifestent des velléités de révolte, à Yamaska et ailleurs?

LE SUICIDE EXERCE SA CONTAGION CHEZ LES ETRES HUMAINS

Un volcan du Japon où des centaines de personnes vont mettre un terme à leur existence.

Il y a au Japon, un volcan qui exerce une singulière attraction sur les gens qui ont assez de l'existence. S'il faut en croire une correspondance de Tokio, trenting parsons se sont jetés dans le précipice de ce volcan depuis le commencement de l'année, et cent cinquante en ont été empêchés par la police au moment où elles se disposaient à sauter.

Or, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a constaté dans la pratique du suicide un caractère contagieux. Au camp de Boulogne, sous Napoléon Ier, dans une certaine guérite, tous les matins, on trouvait la sentinelle suicidée. Il fallut brûler la guérite pour que la contagion prit fin.

Nagasaki, à Paris, c'était à la colonne Vendôme que montaient les désespérés. En 1882, on dut en interdire l'accès, tant les suicides y multipliaient.

Après cela, ce fut le tour du fameux pont de briques des Buttes-Chaumont, qu'on avait appelé le "Pont des Suicides". M. Martel, commissaire de police du quartier de Combat, nous conta, il y a quelques années, qu'un cours de sa carrière, il avait fait ramasser environ deux cents cadavres au pied du pont fatal. Pour décourager les amateurs, on garnit le parapet d'un grillage hérissé de pointes. Mais la mode de se jeter du haut du pont des Buttes-Chaumont était si bien ancrée dans l'esprit des désespérés que certains d'entre eux parvinrent encore à se hisser par dessus le grillage pour se précipiter dans le vide.

Aujourd'hui, c'est la colonne de la Bastille qui semble avoir les préférences des gens las de la vie. Récemment encore, on y vit toute une série de suicides.

C'est une chose singulière que l'esprit d'imitation qui domine les hommes, même aux heures les plus tragiques. Les hommes ne peuvent s'empêcher d'être des moutons de Panurge... Jusque dans la mort.

Jean Lecocq, Le "Petit Journal", de Paris.

UN LAC ARTIFICIEL SERA AMENAGE SUR LA RIVIERE RIMOUSKI

Une étude du territoire sera faite incessamment en prévision de l'établissement d'une centrale électrique.

M. Olivier Lefebvre, ingénieur en chef des travaux de la province de Québec, et ses assistants partiennent incessamment pour le canton de Rimouski, dans la région de Rimouski, afin de faire une étude complète du territoire en prévision de la construction d'un barrage sur la rivière Rimouski, dans sa partie supérieure. Le barrage sera aménagé en vue de l'exploitation électrique de la rivière Rimouski, dans sa partie supérieure. Il s'agira pour la Commission de déterminer à quel endroit précis sera établi le vaste lac artificiel de la source de la rivière.

Quand on exploitera l'énergie électrique de cette rivière, qui prend sa source près de la frontière Québec-Nouveau-Brunswick, pour se jeter dans le Saint-Laurent à Rimouski, il faudra nécessairement qu'il y ait un réservoir pour qu'on ne manque pas d'eau à l'époque de la baisse des eaux. Il ne fait aucun doute qu'une usine d'énergie électrique sera établie quelque jour à la rivière Rimouski. C'est en prévision de cette exploitation qu'on a fait l'étude de ce territoire.

Le gouvernement du Canada récompense des marins français

Pour le sauvetage de l'équipage du "Clemencia". — L'honorable Alfred Duranleau remet des présents à trois officiers et à six matelots du "De Grasse".

NEW-YORK, 22. (Presse canadienne). — Le gouvernement canadien, représenté par le ministre de la marine et des pêcheries, l'honorable Alfred Duranleau, a payé le 19 juin sa dette de gratitude à la bravoure de marins français. Une impressionnante cérémonie tenue à bord du paquebot "De Grasse", de la compagnie Générale Transatlantique, M. Duranleau, accompagné du sénateur Joseph-H. Rainville, de Montréal, ont présenté au capitaine Pierre Thoreux un objet en argent, au lieutenant Jacques Hamon, une lunette; au 2e maître Joseph Renault et aux matelots Lebars, Andro, Kernivinen, Le Gal et Le Lay, qui risquèrent leur vie pour sauver les quatre membres de l'équipage du voilier canadien "Clemencia", une somme d'argent.

Un déjeuner est ensuite offert aux visiteurs à bord du paquebot par M. Henri Morin de Linclays, représentant général de la ligne française aux Etats-Unis et au Canada, et le capitaine Thoreux. Le commissaire canadien du commerce, M. Frederick Hudd, et le comte Charles de Ferri de Fontenouvelle, consul français à New-York, y assistent.

Le ministre de la Marine est accompagné de Madame Duranleau, ainsi que de son fils et de Mlle Duranleau; l'honorable sénateur et Mme Rainville sont également présents ainsi que M. Aut. Labelle, représentant de la Compagnie à Montréal.

L'honorable Alfred Duranleau et le sénateur Rainville se retirent au Waldorf-Astoria pendant leur séjour à New-York.

Le 2 décembre dernier, l'attention du Commandant du "De Grasse" fut attirée par l'officier de quart, le prévenant qu'il venait d'apercevoir une fusée de détresse à bord. Il était à ce moment 1 heure 30 du matin. Le commandant Pierre Thoreux, lui immédiatement le cap vers le relèvement indiqué et à 2 h. 09 le transatlantique stoppait près d'une goélette à la dérive, violente à sa partie arrière, un feu de détresse.

A la lueur du projecteur stéréographique, le commandant Thoreux aperçut quelques hommes sur la dunette. Ce navire était à sec de toile, les vergues et les voiles pendant le long du bord. Il faisait un temps épouvantable, un vent violent et une mer déchaînée. Immédiatement, les dispositions furent prises pour amener dans l'embarcation, mais étant donné l'état du temps et la nuit très noire, il fut décidé d'attendre le petit jour pour porter secours au navire en détresse. A 6 h. 28 le même jour, il fut enfin possible de manoeuvrer le transatlantique pour s'approcher de l'épave. A 7 heures le "De Grasse" stoppa de nouveau et une grande quantité d'héli fut jetée à la mer pour apaiser les flots. A 7 h. 05, la nuit était tombée. Les deux navires s'éloignèrent en silence. Les dispositions furent prises pour amener dans l'embarcation, mais étant donné l'état du temps et la nuit très noire, il fut décidé d'attendre le petit jour pour porter secours au navire en détresse. A 6 h. 28 le même jour, il fut enfin possible de manoeuvrer le transatlantique pour s'approcher de l'épave. A 7 heures le "De Grasse" stoppa de nouveau et une grande quantité d'héli fut jetée à la mer pour apaiser les flots. A 7 h. 05, la nuit était tombée. Les deux navires s'éloignèrent en silence.

A 7 heures, l'embarcation accosta le schooner et finalement s'éloigna après avoir embarqué les deux matelots, M. J. McManus et M. J. L. Gagnon, pour aller chercher l'embarcation et finalement à 7 heures 30 la balenière accosta et le transatlantique reprenait sa course vers New-York.

Le capitaine du navire abandonné, le "Clemencia", M. Duranleau, avait comploté d'attacher Barrington, Passay, Nils-Rosen, et se rendant ce Wellington à Clark's-Harbor. L'équipage se composait de quatre marins, Ernest Anderson, capitaine, deux matelots, M. J. McManus et M. J. L. Gagnon, et un mousse, Earl Berton.

Le "Clemencia" était en détresse depuis le 29 novembre faisant eau de toutes parts. Il fut heureusement maintenu à flote par un chargement de bois. Dans les dres du capitaine, le marinier, Bougias Kenny, fut enlevé par un paquet de mer, le 29 novembre.

L'équipage très déprimé fut l'objet de soins particuliers du personnel médical du "De Grasse" après le sauvetage. Les membres de l'équipage, tous ses membres se portèrent très bien.

JUBILE DE DIAMANT DE L'ABBÉ A GINGRAS

QUEBEC, 22. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Une grande soirée ou lieu le 13 au soir à Notre-Dame du Chemin à l'occasion du jubilé de diamant de M. l'abbé Appolinaire Gingras doyen du diocèse. Des discours ont été prononcés par M. le curé Horace Gagnon, M. l'abbé Pierre Gravel, M. l'abbé Arthur Lacasse, et Monseigneur Camille Roy, p. a. v. z.

UNE DES DEUX VICTIMES SUCCOMBE

QUEBEC, 22. — (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Rouil Nole de Notre-Dame de Buckland qui a été sérieusement blessé 14 par une explosion de dynamite a succombé à ses blessures ce midi à l'Hôtel-Dieu du Préfetou-Saint-Joseph. Son compagnon M. Joseph Labonté qui avait été blessé au cours du même accident est encore dans un état critique.

MORT SUBITE DE M. T. D. McMANUS

QUEBEC, 22. — M. T. D. McManus, assistant gérant de la banque de Montréal, est décédé soudain dans son bureau, rue Saint-Pierre, le 14, jeudi, le 15. M. McManus était âgé de 56 ans et succomba à une attaque d'apoplexie.

LES CREDITS DE HULL

HULL, Qué., 22 (Du correspondant de la "Patrie"). — Le conseil municipal de Hull a adopté à sa séance du 14 des crédits pour l'année se chiffant à \$54,000, dont \$44,000 pour le dépenses des différents départements municipaux et \$10,000 pour le département de l'aqueduc.

Les présidents des différents départements ont aussi été chargés comme suit: police, échevin W.S. Larose; finances, échevin Edmond Larocque; aqueduc, échevin A. Beauchamp; incendies, échevin F. Tremblay; russ, échevin Pierre Morin; publicité, échevin Pierre Desjardins; litiges, échevin Ernest Pelletier.

Le conseil a aussi protesté contre la division du comté de Hull en deux pour fin d'annexionnement et il a décidé de demander à Québec sous toutes les municipalités situées au-dessous de Wakefield le conseil du ministre que l'honneur de diriger conserveront

25EME ANNIVERSAIRE DE MARIAGE CELEBRE PAR M. JOHN SULLIVAN

Le député de Sainte-Anne et son épouse sont les héros d'une jolie fête à Beauséjour.

BEAUSÉJOUR, 22. — M. John Sullivan, député de Sainte-Anne, et son épouse, Mme Sullivan, étaient samedi après-midi les héros d'une fête magnifique à l'occasion de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage. Une réunion intime, à laquelle assistaient nombre de parents et d'amis, eut lieu à la résidence d'été du député de Sainte-Anne.

Inutile de dire que les deux héros furent l'objet des plus vives félicitations de la part de leurs nombreux amis. M. Sullivan possède en effet dans la politique et dans la vie sociale une réputation fort enviable. Ses amis, tant conservateurs que libéraux, lui reconnaissent des qualités les plus populaires de la Chambre des Communes.

La pluie intermittente n'a nullement refroidi l'enthousiasme et la jovialité des invités. L'amusant ferme durant toute la réception.

Un excellent goûter fut ensuite servi et la fête se continua tard dans la soirée. Les amateurs de bridge — ils étaient nombreux — purent pratiquer, leur jeu favori avec le plus grand entrain. A part nous les parties de bridge, il n'y avait pas d'autres amusements... mêmes politiques, qu'on les libéraux assistaient en grand nombre à la fête. Rouges et bleus se donnèrent la main, parlèrent de politique, mais fait étrange, s'accordèrent... ils parlèrent de l'excellente politique exercée par M. Sullivan envers nos collègues.

Il ne faut pas oublier de mentionner la présence des cinq enfants de M. et de Mme Sullivan: quatre fils: John, Roger, Gerald et Oswald, une fille, Françoise.

Parmi les invités, on remarquait, l'honorable M. A. Fauteux, l'honorable M. A. Sauvé, M. J.-A. Bédard, député de Berthier, M. Maskinongé, M. Geo-P. Laurin, député de Jacques-Cartier, et Mme Laurin, M. le Juge Archambault, M. et Mme J. E. C. Bumbay, L. Label, J. C. Lamer, J. P. Laberge, J. W. Guindon, L. Tassé, Léonce Plante, J. H. Sullivan, J. H. Lebeuf, J. A. Dagnault, C. Couxure, A. Fortin, J. H. O'Sullivan, Mme E. Archambault, J. D. Woodcock, H. W. Bourquin, A. Legault, A. Contant, A. Brassard, A. Sullivan, A. Contant, G. Plamondon, U. Brunet, Miles G. Couture, C. O'Sullivan, M. Sullivan, M. M. R. Cambrant, E. Brabant, E. J. O'Sullivan, W. H. O'Sullivan, le Dr T. A. Baille, consul général de la République Dominicaine, Alvar Gonzalez, vice-consul d'Espagne, Roger Sullivan, E. George J. J. Sullivan, Clovis Danseur, R. Bergevin, F. Fauteux, A. Leblanc, L. Cossette, R. Beaulieu.

TRAVAUX QUE QUEBEC VOUDRAIT EXECUTER

La vieille capitale construirait des égouts pour aider les chômeurs.

QUEBEC, 17. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le maire Lavigneur et une demi-douzaine d'échevins sont venus rencontrer l'honorable J.-N. Francoeur, ministre des Travaux publics, hier après-midi pour lui soumettre des plans au sujet des travaux proposés par la ville pour secourir les chômeurs, si le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral consentent à défrayer chacun le tiers du coût des entreprises.

Parmi les principaux travaux proposés, on compte l'égoût collecteur de la Rivière Saint-Charles, la construction de drains et d'égouts dans d'autres parties de la ville, l'amélioration de l'hôtel de ville de façon à mettre l'édifice municipal à l'épreuve du feu, la construction d'un incinérateur et l'inauguration de nouveaux édifices pour le département de la voirie municipale.

Le ministre des Travaux publics a promis de considérer toutes ces demandes avec soin. Il fit toutefois remarquer que le gouvernement provincial attend actuellement la construction de nouveaux édifices pour le département de la voirie municipale.

MORT ACCIDENTELLE

OTTAWA, 22. — (Du correspondant de la "Patrie"). — A l'occasion du mariage de son fils, le fils du mort de Napoléon Daoust, 18 ans, de la rue Archambault, Hull, et de G. Myrand, 19 ans du chemin de la Montagne, Wrightville, qui ont succombé aux blessures qu'ils furent frappés par une automobile sur la route de Châtelet, le 9 mai dernier, le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

Hawkesbury en banqueroute

TORONTO, 22. — La ville de Hawkesbury a demandé à la Commission des municipalités une nomination d'une commission de conseillers. La demande sera immédiatement prise en considération car la ville serait en banqueroute.

Georges Starke et Philippe Dulude sont arrêtés samedi

Tous deux s'étaient déguisés Ils n'opposent aucune résistance à la police. — CACHE SOUS UN LIT

Trois jours exactement après leur évadon, heure par heure, minute par minute, les deux rivaux Georges Starke et Philippe Dulude, sur qui pèsent de nombreuses accusations de vols à main armée, ont été arrêtés samedi, par la police de Montréal.

Le sergent détective Caumartin, accompagné du constable (1126) Benoit, attachés à la radio-police, patrouillaient le district du port, samedi, quand ils reçurent un message sans fil à l'effet que Georges Starke avait été vu aux environs de la rue Amherst.

Sans perdre de temps, ils accablèrent les russes et tchèques environnants, désavantagés les individus suspects. Remontant la rue Saint-Christophe, ils virent un peu au sud de la rue Ontario, un individu seul, qui marchait tout honnêtement, semblait respirer avec plaisir l'air frais. Ils arrêtèrent leur voiture, et descendirent.

S'approchant de l'homme, ils ne le reconnurent pas immédiatement. En effet, sa chevelure abondante, ses longs favoris, et ses lunettes noires déguisaient la figure bien connue au bureau de la Sûreté de Georges Starke.

Bienôt cerné par les constables (440) David, et (825) Benoit, Starke, n'offrit aucune résistance, et se laissa appréhender. Le sergent détective Caumartin avança l'assistant inspecteur Brodeur de sa capture, et amena le prisonnier aux cellules de la Sûreté.

Dans l'interim, un autre groupe de policiers, composé de l'assistant inspecteur Armand Brodeur, et des sergents détectives Colombe, Bonford, Poirier et Dumais, circulaient dans le district du poste numéro dix. Au même message radiophonique, ils se mirent sur leurs gardes, et se rendirent incontinent à la congregerie située à 1488, rue de la Montagne.

L'appartement 68, nous dit-on, était le repaire habituel de Dulude et Starke. Après avoir cherché en vain à le trouver ailleurs, les officiers se rendirent à ce logis. Enfonçant la porte, ils furent déçus de ne rien trouver à l'intérieur. En effet, cet appartement était inoccupé. Ils visitèrent les environs, et huit portes plus loin, forcèrent encore la porte.

Pénétrant dans une sorte de vivier souterrain, ils renversèrent un individu, se cachant du mieux qu'il leur fallait. Son corps fut découvert derrière de grosses lunettes noires, un fourré de favoris, et une chevelure abondante.

Ces postiches enlevés, ils reconnurent l'évadé Philippe Dulude. A son tour, il fut reconduit au poste de la Sûreté de la police municipale, à la suite de nombreux hold-ups, dont les plus importants sont celui de la Catedral-Macaroni et celui de la rue Kent.

Quand vint leur tour de répondre à leurs accusateurs à la cour d'enquête, le juge adjoint l'audience au milieu de juillet, pour permettre à la police de les reconstruire. La justice n'a pas été déçue. Et leur procès, en cour d'assises, promet d'être sensationnel.

L'ENQUETE DU CORONER N'A PAS REVELE LE MOTIF DE LA DOUBLE TRAGEDIE DE LA RUE DUROCHER

Un Ukrainien tue la femme de son meilleur ami, puis se fait justice, avec le même revolver. — Personne n'est témoin du drame. — L'époux préfère passer la nuit à la Sûreté.

Malgré une enquête minutieuse menée ce matin, devant un jury siégeant sous la présidence du coroner Lorenzo Prince, il a été impossible de déterminer le motif exact qui fut cause de la double tragédie, déroulée hier soir, dans une humble habitation du parc Extension. Je jour rendit un verdict d'assassinat par arme à feu, dans le cas de Mme. Andrey Pytryzyn, née Pavlina Malnyk, 29 ans, 8028, rue Durocher, et un verdict de suicide, dans le cas de Mike Woznyj, 41 ans, 2055, rue Wurtelle.

M. Andrey Pytryzyn, époux de la défunte, fut le plus impoussable témoin. Il travaille comme cuisinier au Walton's Lunch, 423, rue Saint-Jacques, et finit son travail, vers 4 heures de l'après-midi. Mike Woznyj, Ukrainien, également, a le même emploi, au même endroit, mais finit à trois heures de l'après-midi.

Hier après-midi, M. Pytryzyn partit du restaurant vers quatre heures, et se rendit à la ville Saint-Michel, visiter une nouvelle maison en bois d'un étage, qui vient d'être construite, au numéro 770, de la rue Racine. Son épouse était chez des amis, de la rue Amherst.

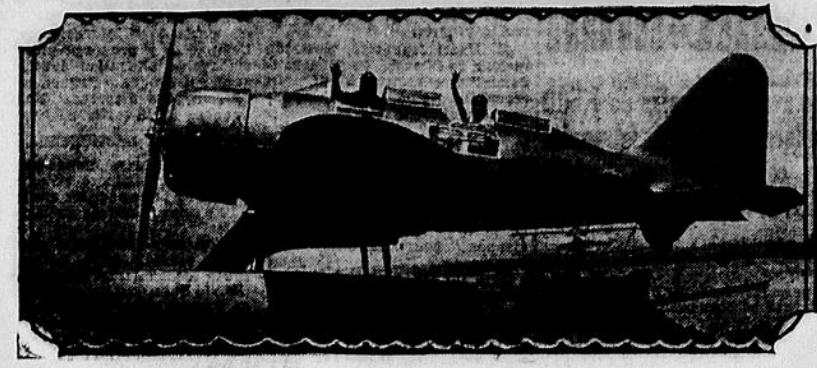
Il vint à son logis, rue Durocher, vers 9 heures 45 du soir, seulement, et y trouva son épouse, ses trois enfants — deux filles et un garçon — sa belle-sœur Mlle. Malnyk, 40 ans, 870, rue Racine, et l'ami de cette dernière, M. Stanley Ropurony, 2485, rue Rouen.

Ils parlèrent un instant, puis arriva un taxi, conduit par M. Godefroid Bélanger, 1183, rue Saint-Jacques, qui venait chercher M. Pytryzyn. Il avait pris place M. Mike Woznyj, qui, dit M. Pytryzyn, était sous l'influence de la boisson.

M. Woznyj, à-t-il établi, prit le taxi à une buvette située à 2035, rue Bleury, et demanda d'être conduit à son domicile, rue Durocher. En cours de route, il acheta deux bouteilles de bière, (pour les hommes), et deux bouteilles de Coca-Cola, (pour les femmes), et des cigarettes.

Arrivé à la maison, il fit entrer les enfants, et les amis, et commença à boire. Les deux bouteilles de bière, Woznyj, qui était ivre,

IL PEUT SE POSER SUR TERRE OU SUR EAU



On est à monter à College-Point, Rhode-Island, un avion amphibie, imaginé et construit par le major Alexandre Seversky, un russe, et qui serait l'appareil de son genre le plus rapide au monde. Il va lui faire subir des essais avant de le mettre à la disposition de l'épouse du constructeur, concurrente à la course nationale américaine. L'aviateur est posé avec son épouse dans l'aéroplane.

La fin tragique d'un aviateur bien connu

Bernard Martin, pilote de l'autogyre de la British Consols, perd la vie dans un accident de l'air, à Longueuil. — L'appareil était un monoplan, que l'on mettait à l'essai, après quelques améliorations.

Le Canada vient de perdre l'un de ses plus habiles aviateurs en la personne du pilote Bernard Martin, de Longueuil, victime samedi après-midi d'un tragique accident de l'air.

"Barney", comme l'appellent ses intimes, mettait à l'essai le monoplan Curtiss-Reid Courier CF-ALM, quand, à 5 h. 30 de l'après-midi, après à peine quelques minutes d'envol, l'appareil s'éleva avec fracas sur la ferme de M. Zolique Charron, à quelque cinq arpents du fleuve. L'incendie se déclara incontinent. Quelques instants après, des voisins, alertés par le bruit, retirèrent le cadavre carbonisé de l'aviateur.

L'avion appartenait à M. G. Algarsson, de Montréal, qui l'acheta il y a six mois de la Curtiss, de Cartierville. Comme M. Algarsson désirait faire une randonnée très longue, dans le nord du Canada, il demanda à la Fairchild d'y ajouter des réservoirs à essence.

Samedi après-midi, les réparations étant complétées, on demanda à M. Martin, "test-pilote" d'essayer l'appareil. Il s'éleva à quelque cinq milles pieds dans l'air, et revint à l'aéroport de Longueuil, où il fut réceptionné par le capitaine Arthur F. Ingram, jadis directeur de la Canadian Airways, en apprenant sa mort.

"Son travail fut particulièrement brillant, sur la route Toronto-Dérouillette, la nuit. Il n'avait point les mêmes succès de vol, et sa supériorité était souvent insuffisante. Son humour était proverbial."

Le pilote Martin devait bientôt partir pour une randonnée transcanadienne, avec l'autogyre de la British Consols.



L'aviateur BERNARD MARTIN

SIR GEORGE PERLEY DOCTEUR EN DROIT

OTTAWA, 22. L'université de Dartmouth, de Boston, confèrera le titre de docteur en droit à Sir George Perley, premier ministre du Nouveau-Brunswick. Sir George quittera Ottawa cet après-midi pour Boston.

LE MAIRE D'ORLEANS A ETE ELU SENATEUR

PARIS, 22 juin. Le maire d'Orléans, M. E. Turbat, radical socialiste a été élu le 18 au Sénat en remplacement de M. Fernand Rabier.

M. Paul Eibel, directeur des affaires commerciales au ministère du Commerce, a été élu sénateur de Saint-Dié, c'est un radical socialiste.

FORGE TOURISTES AU NOUVEAU-BRUNSWICK

MONCTON, N.-B., 22. — Les fonctionnaires du Canadian National signalent la plus nombreuse affluence de touristes que notre province ait connue depuis longtemps. Parmi les derniers arrivés on remarque le sénateur Donat Raymond et M. Norman Dawes, de Montréal, et M. Arthur L. Race, gérant de l'hôtel Copley Plaza, de Boston. Ce dernier a pris le premier saumon de la saison (Chalonnat), combien je touche. Le poisson pesait vingt livres.

Le blé canadien expédié par N.-Y. bénéficiera des droits préférentiels

Accord conclu au sujet de la façon de libeller les envois.

NEW-YORK, 22 juin. — La commission du port a annoncé le 14 qu'un accord avait été conclu au sujet de la manière de facturer les envois de grain canadien par le port de New-York de façon à conformer ces envois aux accords d'Ottawa.

Les exportations de blé canadien par New-York baseront de 44.9 pour cent entre le 1er janvier et le 6 mai en raison du refus des douaniers anglais d'accorder la préférence anglaise à ce blé.

Les exportateurs devront accompagner leurs envois de la commande de l'acheteur anglais, du connaissance du vendeur ou du fournisseur à l'acheteur anglais et de documents établissant le transit par les Etats-Unis.

TOUS NOS BOIS SONT AUSSI LUXUEUX QUE CEUX DE L'ETRANGER

Il serait alors possible, dit M. Jean-Marie Gauvreau, d'organiser la petite industrie du meuble.

"On nous a dit et répété bien souvent que le Canada était le pays du bois et que même dans la province de Québec, nous pouvions nous suffire à nous-mêmes. Et si nous regardons une multitude d'objets en bois les plus usuels dans nos maisons, nous y lisons souvent la marque de commerce de pays étrangers. Nos meubles sont fabriqués aux Etats-Unis et en Ontario; ces meubles sont construits en bois exotiques quand nous pourrions trouver sur place une matière première de choix et d'autant plus appréciable qu'elle n'a pas été ou à peu près exploitée. Voilà un état de choses intolérable."

Ce fait, M. Jean-Marie Gauvreau, professeur d'ébénisterie à l'École Technique de Montréal, l'exposait le 15 juin à la Pastra Nationale, au cours d'une conférence donnée sous les auspices de l'A.C.J.C., à l'occasion de la Semaine de la Petite Industrie. M. Gauvreau a montré toutes les ressources que comportent nos forêts et a mis en lumière les facilités qui existent dans la province de Québec pour leur exploitation au point de vue industriel. Voici, du reste, un résumé succinct de la conférence de M. Jean-Marie Gauvreau.

M. Gauvreau signala la pauvreté de notre outillage pour le débitage de nos placages dans la province de Québec. Le placage est une mince feuille de bois destinée à servir un panneau de bois ou une partie de meuble.

Si les arbres des pays étrangers renferment des dessins bizarres dans leurs ramifications qu'exploitent avec bonheur les ébénistes, il n'y a pas de raisons pour que nos arbres ne soient pas aussi riches en formes et en couleurs.

VICTOIRE DES CONSERVATEURS

ATRICHAM, Angleterre, 22. — (Presse associée) — Les conservateurs nationaux ont conservé le comté de Cheshire à l'élection partielle de jeudi.

Sir Edward Grigg a remporté le siège laissé vacant par Cyril Atkinson, nommé juge.

Le vote s'est réparti ainsi: Sir Edward, 25,322; P. M. Oliver, libéral, 15,892; J. H. Hudson, travailliste, 8,333.

VIBRANT ELOGE DE L'HON. M. BENNETT

Discours prononcés à l'Association des Femmes Conservatrices de Missisquoi.

ON TROUVE LE CORPS D'UN RABBIN PENDU

FREDERICTON, 22. Le corps du rabbin Samuel Aaronson, 55 ans, a été trouvé suspendu à une corde attachée à un poteau à l'arrière de chez lui, vendredi.

Originaire de Russie, le rabbin émigra encore jeune au Canada où il s'établit à Montréal. Il laissa son épouse et deux filles, Loui Aaronson, de Montréal, et Henri, de Fredericton, et trois filles, Marlon et Mme Lillian Cohen, de Fredericton, et Mme Annie Aaronson, de Montréal.

CURE DE SAINT-ROCH

QUEBEC, 22. — (Du correspondant de la "Patrie") — M. l'abbé Joseph Ferland, aumônier des Ursulines de Québec, et professeur à l'Université Laval, a été nommé curé de Saint-Roch de Québec sur Son Eminence le cardinal Villeneuve.

GANDHI FILS EPOUSE LA FILLE D'UN RADJA

POUNNA, Inde, 22 juin. (Presse associée). — Devidas Gandhi, fils cadet du mahatma a épousé le 18 juin, la fille du radja Gopal Acharya, un brahmane de haute caste et l'un des amis de son père.

Le rite hindou a été suivi sans qu'il n'y eut pas de cadeau à la mariée ni douaire.

L'époux subit la cérémonie de purification qui le crée brahmane.

LES PRIX WEBSTER

QUEBEC, 22. Les noms des gagnants de cette année des prix Lorne C. Webster offerts aux élèves du Séminaire de Québec sont les suivants: Physique "A": Odilon Arteau et Guy Thibault; physique "B": Gaston Auger et Roger Gaudry; mathématiques "A": Charles Allety et Raymond Loague; mathématiques "B": Louis J. Demers et Roger Desjardins.

Mort subite d'un nègre

QUEBEC, 22. (Presse canadienne). — Un noir qui loua une chambre rue Henderson tard vendredi, et donna comme nom Donald Lane, de Philadelphie, a été trouvé mort de bonne heure samedi. Un médecin mandé d'urgence, déclara que la mort était due à une syncope.

MILLE HUTTON EPOUSE LE PRINCE MDIVANI

PARIS, 22 juin. L'Américaine Barbara Hutton, héritière des millions de Frank W. Woolworth, épousa, mardi, à la mairie du 15e arrondissement le prince russe Alexis Mdivani.

Elle conserve l'administration de sa propre fortune mais crée un riche douaire pour son mari, secrétaire à la légation géorgienne à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu jeudi.

Mlle Hutton est âgée de 29 ans. Elle est la fille de M. Franklin L. Hutton de New-York. Le prince, âgé de 29 ans, est l'époux de Louise Astor van Alen arrière-petite-fille de feu Mme William Astor.

A L'ASSOCIATION DES HOTELIERS CANADIENS

WINNIPEG 22 juin. (Presse canadienne). — M. Lloyd A. Macdonald, président de l'Association des hôteliers de la Colombie anglaise, a été élu, le 14, président de l'Association des hôteliers du Canada, en congrès local.

M. Vernon C. Cardy, de Montréal, président de l'Association des hôteliers de Québec, a été désigné directeur pour cette province.

LEÇONS DE PILOTAGE

OTTAWA, 22. — L'administration fédérale vient d'instituer un permis pour les pilotes de l'aviation commerciale désirant donner des leçons de pilotage. Il ne sera donc plus tenu compte de l'expérience ou de l'instruction des aviateurs. Ils auront à se munir d'un permis spécial d'Ottawa pour enseigner l'aviation.

Deux officiers du camp Borden feront sous peu le tour du Canada pour faciliter aux pilotes l'acquisition de leurs permis.

JEUNE FILLE NOYEE

OTTAWA, 22. (Du correspondant de la "Patrie") — Mlle Françoise Rochon, 18 ans, fille de M. et Mme Téléphone Rochon, 283 Chemin Montréal Eastview, s'est noyée vers deux heures p.m., dimanche en se baignant dans la rivière Ottawa, à Lusville, Qué., où elle avait été rendre visite à des amis. Malgré les recherches, le corps n'a pas encore été retrouvé.

Feuilleton de "La Patrie"-Hebdomadaire

VOUDOU

Roman inédit par J. Joseph-Renaud

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

(Suite)

A Vermilles, rue de la Paroisse, Mlle Alice Chalonnat, ayant lu les journaux avec une grande attention adressa aussitôt à M. Dourlial la lettre que voici:

"Monseigneur,

"On annonce que nos deux idoles africaines contiennent des objets sacrés. Ce n'est pas impossible. En attendant qu'elles subissent un examen minutieux qui, d'ailleurs, nous fixera peut-être sur la façon dont mon pauvre frère a trouvé la mort, je vous prie de bien vouloir les faire garder nuit et jour.

"Je désire que trois de vos excellents inspecteurs se rendent dans notre maison de la rue Ribera, et qu, d'ailleurs, est toujours occupée par ses domestiques.

"Je rémanderai chacun à raison de deux cents francs pour le service de jour et de trois cents pour le service de nuit.

"Je considère, en effet, qu'il est nécessaire que personne n'ait accès, le jour ou de force, dans la maison et surtout auprès de ces statues. Elles disparaîtront prochainement et incontinent annoncées."

Jeun attendait Fanny sur cette sorte de piédestal de marbre chargé d'objets saints, qui s'élevait devant les hautes coupoles du Sacré-Coeur, entre la vieille église Saint-Pierre et la rue du Chevalier-de-la-Barre.

Elle lui avait écrit de Marseille: "Retrouvons-nous au sommet des escaliers de Montmartre qui sont près du funiculaire, demain à quatre heures. L'arrivrai à la gare de Lyon vers midi. Le temps de passer chez mes parents et de déjeuner, et nous nous verrons. Ne trouvez pas trop étrange cet endroit de rendez-vous: il me semble que les gens de la police es-

mient un peu de moi... Cette friponaille de Riz, bien qu'il ne vous ait vu que vaguement le soir du bal nègre, a fait de moi un monsieur marié; une description qui vous ressemble plus qu'il n'aurait fallu."

"Ce tantôt, après la visite à ces sacs bateau "Dilly", les deux inspecteurs Dailly et Allain m'ont fort gentiment invitée à déjeuner dans un restaurant très chic, en plein air. Oh! c'était épatant... A cent mètres, la mer ronronnait sur des rochers rouges. Le ciel était d'un bleu de ruban. Tout mirailot, cela se voyait en se levant... Il y avait des tas de cigales qui chantaient... La bouillabaisse qui nous fut servie était divine, oui, "divine", car voyez-vous, quelque chose d'aussi bon prouve que Dieu existe; de simples hommes n'auraient pas su inventer cela..."

"Le vin était un pinard très pépère. Mais je m'en suis défilée parce qu'il m'a semblé que mes deux braves fils cherchaient à m'en faire boire trop. J'y ai mis beaucoup d'eau... Et j'ai fait esquisser par moi-même un bavardeur tout comme si j'étais muette."

"Alors, l'inspecteur Allain m'a posé des questions embarrassantes au sujet de mon mariage, mais... Il est guère facile de racon-

"Je vous écris dans un café de la fameuse Canebière, vous savez celle qui ferait de Paris un petit Marseille si elle y rempagaît le boulevard des Italiens... Dehors, il fait une lumineuse avéglante... Ça sent l'ail, le poisson frit et l'eucalyptus... Quelle vie, quelle gaieté, et que je voudrais revenir ici un jour... avec vous..."

"Cette nuit, dans le train, je ne pouvais dormir... J'ai donc réfléchi très tranquillement aux extraordinaires détails de ce que les journaux appellent: "Le mystère de la rue Ribera". Il me semble apercevoir une lueur... Je m'illusionne peut-être... Ce serait une fameuse surprise, mais bien qu'à ses fosses encore, je me suis déjà aperçue que la vie est faite de surprises..."

"— A demain le bonheur de vous revoir!... D'ici-là, pensez un peu à votre Fanny..."

"petite FANNY qui vous aime..."

Jeun attendait donc avec impatience... D'abord, ce voyage de Fanny à Marseille, où, principal témoin, elle pouvait être remarquée... Aussi, demain, ne m'abordez pas, si je tiens un journal à la main... Si j'ai les mains vides, ne m'approchez pas, ne me regardez pas et décampiez aussitôt!... Dans ce cas-là, je vous téléphonerai, le soir, vers neuf heures, à votre hôtel. A ce moment-là, j'aurai semé les filices..."

Aussi, sur ce sommet de Montmartre, ne regardait-il que distraitement l'immense Paris brumeux qui s'étendait devant lui et d'où montait une constante ruine de cette affaire Chalonnat, restait inépuisable... Ce voyage à Marseille, cet interrogatoire des nègres, seraient certainement dans les revues de fin d'année!"

"Et on annonçait maintenant que les deux idoles allaient disparaître... comme dans les romans!"

"Sans l'initiative généreuse de Mlle Chalonnat, le Quai des Orfèvres n'aurait pas pu se faire garder la maison de la rue Ribera... Ces deux idoles ridicules ne contenaient certainement rien, mais, pour satisfaire l'opinion publique, il fallait falloir les couper en morceaux, ce qui n'était possible qu'avec l'autorisation des deux héritiers, dont l'un, le coupable présumé, échappait aux recherches de l'intelligente et active police parisienne... Ah! oui, c'était agréable d'instruire une affaire dans ces conditions-là..."

"Tout ce que le Quai des Orfèvres avait trouvé, c'était de faire suivre cette dractylo qui leur avait pourtant amené le Chinois nègre, détail que M. Dourlial n'avait pas communiqué à la presse, et attribuant ainsi à son activité cette

Ce système est satisfaisant

OTTAWA, 22. (Du correspondant de la "Patrie") — La commission de secours publics a fait savoir au bureau des commissaires que le système actuel de faire passer les secours à la ville les bons de l'assistance publique, était très satisfaisant.

Le Bureau recommandera en conséquence au Conseil, que ce système soit maintenu en vigueur jusqu'à la fin de l'année.

Brillante clôture des fêtes du centenaire au collège de l'Assomption, hier avant-midi

Le congrès des anciens élèves de cette institution célèbre avait réuni plus de 1,500 personnes. — Un succès sans précédent. — Eloquentes allocutions par le maire Geoffrion, MM. P.-A. Séguin et Walter Reed, députés du comté, le juge Amédée Monet, le chanoine Picotte, le R. P. Lamarche et M. l'abbé J.-O. Maurice. — Distribution des prix ce matin aux élèves du collège.

L'ASSOMPTION, 22 (De l'en-
voyé spécial de "La Patrie"). —
Les mémorables fêtes du cente-
naire du collège de l'Assomption,
ont terminées mercredi dans la
salle académique de l'institution
au milieu d'un grand nombre
d'anciens élèves. La commémora-
tion de cet anniversaire restera à
jamais gravée dans le cœur de
tous ceux qui prirent part aux fé-
tes. Mercredi à 7 h. 15 y eut
d'abord une messe solennelle,
pour les défunts, célébrée dans la
chapelle du collège par S. E. Mon-
seigneur John March, évêque de
Hayre-de-Grâce, Terre-Neuve et à
9 heures, clôture des fêtes du cen-
tenaire dans la salle académique,
sous la présidence de Son Excel-
lence Monseigneur Charles Lamar-
che, évêque de Chicoutimi.

C'était aussi la distribution des
prix aux élèves et des discours fu-
rent prononcés par le Révérend
Père Placide, provincial des Fran-
ciscains et M. Joseph Sylvestre,
C.R., avocat de Joliette. M. Aimé
Gervais prononça aussi une cour-
te allocution au nom des finis-
sants et rendit hommage au dé-
vouement et à l'abnégation des
professeurs. Il dit que les partants
étaient dignes de leurs prédéces-
seurs dans la vie et qu'ils tien-
draient toujours à cœur de res-
ter fidèles à leur Alma Mater.

M. le supérieur, le chanoine
Anastase Forget, fut le dernier
orateur. Il répondit tout d'abord
aux allocutions du Père Leblanc
et de M. Sylvestre, puis donna de
sages conseils aux élèves finis-
sants. L'allocution en réponse au
Père Placide et à M. Sylvestre
porta principalement sur les le-
çons du centenaire et sur la leçon
qui s'en dégage.

Les fêtes du centenaire pren-
nent fin, dit M. le chanoine For-
get, mais leur écho se prolonge
encore longtemps bienfaisant
et fécond. Les souvenirs évo-

qués, les visions aperçues et les
émotions ressenties dans la cha-
pelle brûlante des églises triom-
phales d'hier, garderont long-
temps nos esprits élevés vers un
idéal plus haut et plus pur, nos
cœurs réchauffés d'un plus ar-
dent amour pour les enseigne-
ments sacrés des bien-aimés maî-
tres de notre jeunesse et nos âmes
mieux fortifiées pour les luttes
et les épreuves de l'avenir.

"L'Alma Mater elle-même aura
trouvé dans la célébration de son
centenaire mille raisons de joies
et d'espérances, qui renouvè-
rent les sacrés des bien-aimés maî-
tres de notre jeunesse et nos âmes
mieux fortifiées pour les luttes
et les épreuves de l'avenir.

"L'Alma Mater elle-même aura
trouvé dans la célébration de son
centenaire mille raisons de joies
et d'espérances, qui renouvè-
rent les sacrés des bien-aimés maî-
tres de notre jeunesse et nos âmes
mieux fortifiées pour les luttes
et les épreuves de l'avenir.

"L'Alma Mater elle-même aura
trouvé dans la célébration de son
centenaire mille raisons de joies
et d'espérances, qui renouvè-
rent les sacrés des bien-aimés maî-
tres de notre jeunesse et nos âmes
mieux fortifiées pour les luttes
et les épreuves de l'avenir.

préparer un avenir encore plus
grand et plus beau. A ce compte-
là, l'estime que les fêtes ont vé-
ritablement atteint leur but", dit
M. Forget, en terminant.

Aux élèves finissants et aux
autres M. Forget sut dire des
mots réconfortants et paternels,
conseillant aux partants de tou-
jours rester fidèles aux enseigne-
ments puisés au collège et de ne
jamais s'en départir dans la vie.
Il les conjura de toujours conser-
ver à leur Alma Mater un amour
filial.

Les élèves entraînés en vacances
mercredi, et la rentrée des clas-
ses se fera le 6 septembre pro-
chain. Dans le temps, M. le cha-
noine Forget ne sera plus le su-
périeur de l'institution et aura
été remplacé par un autre qui,
nous apprenons, sera probable-
ment choisi à une assemblée du
conseil du collège dès lundi pro-
chain.

Les fêtes ont remporté un suc-
cès complet, tant par l'assistance
que par le déploiement qui y fut
apporté et au banquet du 20 il y
avait pas moins de 1,500 cou-
verts. Signalons tout particuliè-
rement l'efficacité du service de
publicité du collège, qui permit
aux journaux de donner au pu-
blic des compte-rendus détaillés
des fêtes, de même que la colla-
boration complaisante que M.
l'abbé Blaise Pleau, professeur,
accorda aux journalistes.

Les fêtes mémorables du cen-
tenaire du collège de l'Assomption
sont continuées le 20 après-midi
à 3 heures par une séance tenue
dans la salle académique de l'ins-
titution sous la présidence d'hon-

neur de Son Excellence Monseigneur Ovide Charlebois, vicaire apostolique du Kewatin. C'était une façon pour les écoliers ac-
tuels de rendre hommage aux an-
ciens. Une adresse fut lue par M.
Louis Bourdon, élève glorieux du
collège qui évoqua les cent an-
nées de labeur que représentait
la survivance de l'institution à
travers les difficultés de toutes
sortes semées sur son ascensio-
ner et le progrès.

M. Henri Jeannotte, p.s.a., di-
recteur de l'Œuvre Pontificale de
Saint-Pierre-Apôtre à Montréal
répondit au nom des anciens élè-
ves, disant que ces derniers se
sentaient un peu relégués dans
l'ombre et ne venaient pas men-
der des applaudissements, mais
bien jouir de leur bonheur.

Les anciens reviennent dans
l'espoir surtout de revivre un peu
les jours de leur enfance. "Ils
reviennent pour retrouver chez
leurs cadets l'ardeur, l'enthousiasme,
les généreuses résolutions,
en un mot l'avenir. Cet avenir qui
nous échappe, ajoute M. Jeannotte,
est à vous. Faites-le grand,
en mettant à profit les précieuses
années que vous passez dans cette
maison."

M. Jeannotte évoqua ici le sou-
venir de Sir Wilfrid Laurier, an-
cien du collège, et qui disait
qu'"on ne félicite pas un homme
d'avoir 70 ans". Pour un collè-
ge, c'est différent. Il gagne en
valeur, en vieillissant. Nos collè-
ges ont besoin de la sympathique
collaboration des jaques. En ré-
sumant contre eux, on ne fait
que confirmer aux yeux des au-
tres la légende de l'infirmité de
notre race.

M. Omer Lapiere, C.R., shérif
du district de Montréal, dit aussi
quelques mots, après quoi, une
œuvre inédite de M. l'abbé Paul
Jarry, intitulée "Une heure avec
les fondateurs du collège", en
trois tableaux fut interprétée par
les élèves du collège. Les scènes
de cette pièce fort intéressante,
qui constitue une évocation des
premiers temps de l'institution se
passent successivement au pres-
bytère en 1831; au magasin de
Benjamin Beaupré en 1832, puis
au collège, le premier jour de la
rentrée des élèves en novembre
1833. Cette pièce fut exécutée
avec brio par les élèves et fut sa-
luée de chaleureux applaudisse-
ments par les quelques centaines
d'anciens présents.

A 4 h. 30, 2^e et 3^e réunion de
l'association des Anciens au cours
de laquelle diverses questions se
rapportant aux anciens élèves fu-
rent discutées.

A 5 h. 15, visite à la chapelle
et bénédiction du Très Saint-Sac-
rement par Monseigneur Alphon-

se Lécuyer, P.S. vicaire-général
du Sault Sainte-Marie. Un souper
intime fut ensuite servi à 6 heu-
res, sous la présidence de Mon-
seigneur Martin Lajeunesse, O.
M.I., évêque-élu et coadjuteur de
Monseigneur Ovide Charlebois.

A LA CRYPTÉ
Le groupe des congressistes se
rendit ensuite à la crypte des
saints martyrs pour prier pour
les morts. S. E. Monseigneur M.
Lajeunesse y prononça alors une
émouvante allocution dans la
quelle il évoqua éloquentement
souvenir des disparus. Nous en
donnons ici le texte.

Mgr M. LAJEUNESSE
Le Texte Sacré nous rappelle
que c'est une pieuse et salutaire
pensée de prier pour les morts afin
qu'ils soient délivrés de leurs pé-
chés.

C'est sans doute cette pieuse et
salutaire pensée, cette pensée du
cœur reconnaissant et filialement
dévoué qui a inspiré aux autorités
de l'Alma Mater l'heureuse idée
de grouper dans cette vaste crypte
se réurrection, ceux qui ont mé-
rité l'idéal de dévouement et de
générosité avant unis pendant la
vie. C'est encore la même pieuse
et sainte pensée qui a voulu qu'en
ce jour mémorable, nos chers
morts ne fussent pas oubliés et
qu'une cérémonie spéciale nous
grouper autour de leurs restes vé-
nérés.

Je suis certain d'être l'interprète
fidèle de tous les anciens en dis-
ant le plus sincère merci à tous
ceux qui ont si bien su prévenir
nos désirs et nous permettre de
satisfaire une des plus nobles as-
pirations de notre cœur, celle de
la reconnaissance.

La prière pour les morts n'est
pas seulement sainte et pieuse,
elle est aussi salutaire pour eux.
La foi nous enseigne que nous
pouvons, par nos supplications et
nos sacrifices, introduire dans le
lieu de rafraîchissement de lumière
et de paix ceux qui sont encore
retenus dans les flammes purifi-
catrices. Si la foi nous dit que
nous le pouvons, notre cœur nous
dit que nous le devons. C'est
pour nous un devoir de justice, un
devoir de charité, un devoir de re-
connaissance. A ceux à qui nous
devons le meilleur de ce que nous
sommes, faisons l'aumône du
cœur, l'aumône d'une prière fer-
vente, suppliante, inspirée par l'a-
mour filial, pure comme lui et qui
touchera le cœur de Dieu.

Mais le culte de nos morts n'est
pas seulement salutaire pour eux,
il l'est aussi pour nous. "Défun-
ti adiuventur". Ils sont la
douceur de leur amour pour ce Col-
lège.

Auséi est-ce sans hésitation,

que je puis vous assurer que tou-
te la population de cette ville
vous souhaite la plus franche et
la plus cordiale bienvenue.

Fondé par des citoyens de l'As-
somption à une époque où cette
ville jouissait à juste titre d'une
réputation enviable à tous les
points de vue, aidé dans ses pre-
miers pas par la générosité des
citoyens de l'Assomption, le Col-
lège, par son influence bienfaisante,
a largement rendu à notre po-
pulation les services passés. Viv-
ant dans une même atmosphère,
pleurant ensemble leurs mal-
heurs, se réjouissant ensemble de
leurs succès, il me sera permis
d'associer les deux noms. "1932
regarde 1832 avec amour-propre
avec un légitime orgueil."

Mais un siècle s'est écoulé,
l'arbre a donné des fruits, la re-
nommée a porté aux quatre coins
de la terre le nom de ce Collège
et les rôles changent. L'Assomption
protector du Collège de-
vient protégée et dans le sillon
de cette gloire, généreusement,
elle est entraînée.

Les sentiments des citoyens
pour le Collège sont bien connus.
Pour eux, ce n'est pas le Collège
de l'Assomption, mais bien "leur
Collège". Beaucoup d'entre eux
n'ont pas eu l'avantage d'y venir
pursuer leur instruction et leur
formation; mais l'attachement
qu'ils manifestent à cette maison
en est d'autant plus admirable.
Et je sais que je serais un bien
faible interprète de leurs senti-
ments si, en ce jour mémorable,
je ne venais pas vous dire que
cette démonstration inoubliable
les émeut profondément. Soyez
assurés, Messieurs, que des hym-
nes de reconnaissance partent de
tous ces braves cœurs et permet-
tez que la ville de l'Assomption
garde jalousement pour elle, une
parcelle de ce magnifique tribut
d'hommages que vous payez à
cette maison bénie, qui est notre
orgueil et la raison de notre sur-
vivance.

L'orateur suivant fut M. P.-A.
Séguin, député fédéral de l'As-
somption-Montcalm qui salua les
congressistes tant en sa qualité
de député que d'ancien élève de
l'établissement. Il dit combien
l'Église et l'Etat étaient redevables
à cette institution admirable
qui d'humbles débuts est parve-
nue à atteindre à l'apogée de sa
gloire. M. Séguin dit tout le dé-
vouement que nos collègues cana-
diens mettent à l'œuvre éducatrice
de notre jeunesse et il dénonça
vigoureusement les destructeurs
qui gagnaient à lire attentivement
l'histoire de la fondation
et des développements du collège
de l'Assomption en particulier.

L'orateur loue l'œuvre des Mell-
leur, Labelle et Caseneuve, fon-
dateurs du collège qui en déci-
dant de doter notre province
d'un tel établissement firent preuve
de patriotisme et aussi de cour-
age. C'est là dit-il que des géné-
rations avides de formation et de
science vinrent puiser aux sources
vives de la science. Après cent
ans, le collège se voit aujourd'hui
en plein épanouissement, équipé
de façon tout à fait moderne pour
donner une instruction saine et
solide aux élèves. M. Séguin éle-
vante les noms de ceux qui lui
inspirèrent le collège dans la vic-
tueuse Lanier, les Jetté, les Tarte,
les Danseur et les Archambault,
sans compter nombre d'autres.

M. WALTER REED
Le député provincial de l'As-
somption salue les anciens élèves
en sa qualité de représentant du
comté, et signale le dévouement
des professeurs distingués qui se
sont succédés au collège pour don-
ner aux jeunes une formation com-
plète qui leur permettra de s'ache-
miner hardiment dans la vie. M.
Reed salue aussi le supérieur du
collège, M. le chanoine Anastase
Forget et le récite pour les hau-
tes fonctions que viennent de lui
attribuer les autorités diocésaines
de Montréal en le nommant
vicaire-général des œuvres d'ac-
tion catholique. Au plaisir que
tous éprouvent, dit-il, à voir re-
connue sa haute valeur intellec-
tuelle, se mêle cependant un vif
sentiment de regret à l'occasion
de son départ comme supérieur.
Tous regretteront celui qui au
cours de ces dernières années, sut
si bien administrer une institu-
tion qui fait honneur à la provin-
ce et au pays tout entier.

M. LE JUGE MONET
M. Monet célèbre la gloire des
fondateurs du collège de l'As-
somption, "les Meilleur, les Label-
le et les Caseneuve". "Les hom-
mes, dit-il, qui ont planté l'arbre
de la culture classique en cette
terre de prédilection; qui ont for-
gé tant de nobles par la nécessaire
discipline que réclamaient nos
tempéraments latins, qui ont
abrévés nos facultés des deux im-
pulsions des connaissances utilitaires,
qui ont nourri nos esprits des ali-
ments substantiels des humanités
séculaires, des incomparables pro-
duits d'Athènes et de Rome, des
fruits philosophiques d'Aristote et
de saint Thomas; ces hommes,
dis-je, méritent que leur mémoire
vive à jamais, que leurs noms
soient écrits en lettres d'or sur
les pierres qui les ont animés et
dans les cœurs reconnaissants de
tous leurs fils spirituels."

M. le chanoine Auguste Picotte,
curé de Lanorale, fut l'orateur
suivant et il prononça une fort in-
(Suite à la page 9)

AUX FETES DU CENTENAIRE DU COLLEGE DE L'ASSOMPTION



C'est un nombre de plus de 1,500 que les anciens élèves du collège de l'Assomption se sont rendus dans cette petite ville mardi, pour célébrer le centenaire de cette institution classique, d'où sont sortis tant de personnages qui se sont distingués dans tous les domaines. Les photographies ci-haut donnent une idée de l'affluence des anciens élèves à cette commémoration qui a réuni un cachet de grande solennité, par suite de la présence de dignitaires ecclésiastiques et civils éminents. On remarque sur la première rangée, leurs Excellences Nos Seigneurs A.-E. DESCHAMPS, Ovide CHARLEBOIS, M. le chanoine ANASTASE FORGET, supérieur du collège de l'Assomption; les Honorables MM. Arthur SAUVE, ministre des Postes et représentant du gouvernement fédéral, et Honoré MEBURTER, ministre des Terres et Forêts, représentant du gouvernement provincial; M. le député fédéral P.-A. SÉGUIN, député de l'Assomption-Montcalm; M. DANIEL, conseiller législatif; M. le chanoine DANSEUR LAFORTUNE, M. Omer LAPIÈRE, shérif du district de Montréal; M. le chanoine F. SYLVESTRE, M. l'abbé B. LATOUR, supérieur du collège de Rigaud; M. J.-E. FARIHAULT, président de l'Association des Anciens; le juge Amédée MONET, le Père M.-A. LAMARCHE et autres. (Cliché "La Patrie").

Opinions

Posséder une opinion c'est, en un mot, avoir de la personnalité. S'appliquer à émettre cette opinion avec bon sens est un exercice très propre à la formation du jugement.

Voici maintenant le nouveau sujet à traiter :

SI L'ON VOUS DONNAIT \$100.000 EXCLUSIVEMENT POUR VOUS PAYER UN VOYAGE AU COURS DE VOS VACANCES, QUEL ENDROIT CHOISIRIEZ-VOUS ET POURQUOI ?

14 juin 1933

Mettre bien en évidence son ardent désir de contenir l'économique voyageur parmi ses souvenirs, comme le conseille Madame Blanche Yvonne Kelly, peut être un parti très raisonnable, certes. Mais encore faut-il, pour l'adopter, avoir des souvenirs. Quand on est jeune, on n'a pas eu le temps de lire, d'entendre et de voir assez pour collectionner beaucoup d'impressions. On ne peut donc faire de bien grandes tournées au dedans de son pays, à moins d'être très jeune, et de préférer toujours un beau voyage sur la surface du globe. Les deux illustres personnages que madame Kelly cite à l'appui de son opinion, n'auraient probablement pas, eux-mêmes, opté pour une excursion entre les quatre murs de leur chambre si en leur vie ils n'avaient fait de beaux voyages.

que les façades closes, brûlées de soleil, des maisons d'en face.

CLAIR DE LUNE.

J'ai rêvé de tant de voyages que je pourrais être fort embarrassé au moment de choisir un itinéraire quelconque. J'ai lu les récits des voyageurs du Pôle Sud jusqu'au Nord, du Chili jusqu'en Chine, et dit Paul Morand : "Il n'est parti un peu", mais s'il m'était donné de partir tout de bon, quel visiterais-je de ces pays tant de fois parcourus en rêve ? Le même Paul Morand écrit ailleurs : "On ne peut jamais chercher trop loin l'envie de rentrer chez soi". Pourquoi ? Je n'irais pas très loin, malgré le mirage des pays nouveaux, où chantent des oiseaux inconnus, et je n'aurais pas l'envie de rentrer tout de suite.

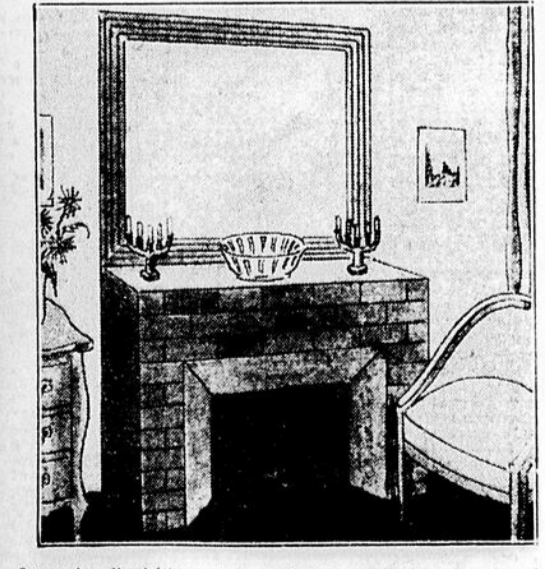
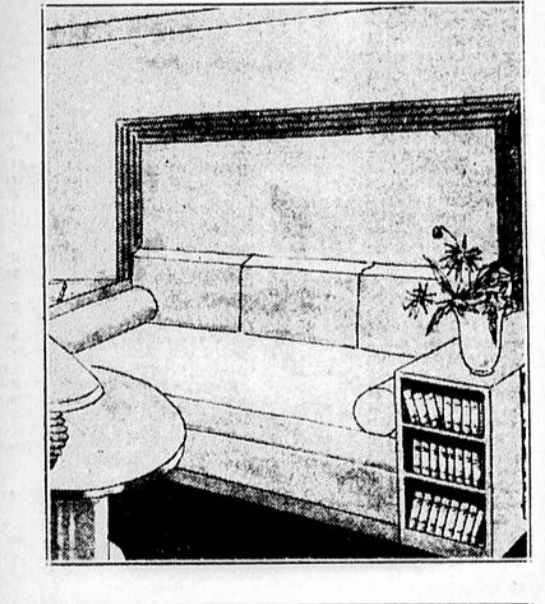
Je m'en irais tout simplement dans un petit village du Nord lauréat, motus important sur la carte que dans mon cœur. On ne visite pas de monuments, à L... mais on revêt avec tant d'émotion son lac, ses montagnes ; sa petite église et le long clocher, qui a des reflets bleus le soir, sous la lune. On fait de véritables pèlerinages à tel grand sapin, dont l'écorce porte encore nos initiales encaustées et gravées au couteau, à telle pierre que la nature complaisante et douce a taillée comme un banc. On revêt tant d'endroits où l'on avait laissé son cœur. N'est-ce pas le plus beau des voyages ?

Vous m'objecterez peut-être que je ne fais pas un voyage de cent dollars ? Bah ! ce montant doit-il couvrir uniquement les frais de passage ? Ça ne coûte pas tellement cher pour monter à S... mais j'y demeurerais plus longtemps et ça reviendrait au même.

Il existe chez l'homme une soif insatiable de nouveau, de changement et surtout de mouvement. Vous êtes mal à l'aise chez vous ; vous vous déplacez et vous n'êtes plus content ailleurs ; seulement vous constatez qu'entre les deux termes de votre voyage, il y a eu le moment où vous vous déplacez et qu'ailleurs vous étiez satisfait. Ce n'est pas moi qui ai fait cette constatation ; je l'ai vue quelque part. Au surplus, je ne la crois pas juste dans tous les cas. On veut parfois s'arrêter, regarder en arrière... et en avant. Si j'en avais la possibilité j'irais à S. J'aurais plus de joie en arrivant à la base qu'en partant de Montréal. Malgré l'agrément du voyage j'aurais hâte d'être rendu et serais d'autant plus heureux que je devrais y demeurer plus longtemps.

Les amis qui m'ont rendu ce pays bien cher, n'y sont pas revenus, ils ont peut-être oublié, eux.

L'EMPLOI DE LA MOULURE A L'ELECTRICITE



Les goûts d'esthétique et de confort se manifestent dans les plus petits détails de l'art moderne. Les décorateurs ne négligent rien pour créer dans nos appartements cette harmonie de couleurs, de lignes, qui donne tant de charme à nos intérieurs. L'on peut très bien, avec un peu d'initiative et de tact, remplacer un professionnel nous aurons ainsi un logis parfaitement adapté à notre personnalité et véritable reflet de nous-même. Les fils électriques qui couraient autrefois fort disgracieusement sur nos murs sont désormais soigneusement dissimulés sous une baguette isolatrice en bois blanc ou peint d'un ton assorti ou en opposition avec celui des panneaux. Plusieurs baguettes soulèvent les unes aux autres, ont donné naissance à la moulure de bois fort employée de nos jours en décoration.

Le Royaume des Femmes

Causerie

HANTISE...

Partir !... fuir la cité avec sa poussière, son asphalte brûlant, et tomber en pleine campagne, loin du monde tourmenté, devenir un être différent pendant des jours et des jours.

S'asseoir les cheveux au vent, sur le bord des grèves, laissant flotter sa pensée au gré des vagues déferlant en courant le long des rivages.

S'en aller respirer dans la jeune lumière du matin, l'haleine de la mer agitée. Marcher à l'aventure comme les cheminots, flânant le long des routes, musant devant le ruisseau qui porte au fond des yeux tout l'azur du firmament et tous les souvenirs de la nature entrevue.

Regarder la mer, et s'apercevoir que ce qui frappe le plus en elle c'est qu'elle n'a rien d'étonnant et qu'elle est comme une femme est une femme. La mer que tout le monde admire à sa façon, l'un savorant à l'écart et en silence la vision magnifique, l'autre s'asseyant et la touchant presque de ses pieds. Celui-ci debout, immobile et pensif devant l'horizon, la contemplant jusqu'à ce qu'il ne la voie plus ; celui-là arpentant lentement les galets pendant de longues heures.

Se promener seul devant la large estuaire azuré, se griser de grand air et de l'exaltante lumière qui descend. Tracer sur la grève, à marée basse, un nom que tout à l'heure la vague viendra effacer de ses lampées amères.

À marée haute, entrer dans les flots onduleux. Frissonner un moment au contact froid, puis plonger et nager follement la puissance qui submerge et étirent. Se délecter de proesses, s'étouffer d'eau marine, et puis, vaincue de lassitude, s'étendre sans bouger sur le sable brûlant, pendant que le soleil vient lécher les gouttelettes salées et bronzer ses membres.

Passer ainsi des heures de détente et tremper tout son être dans l'air salin. S'abandonner enfin à l'éte, au chant mystérieux de la liberté, être heureux...

Apercevoir au loin une voile suspendue sur la mer, puis un transatlantique dont on reconnaît les cheminées. Regarder évoluer une mouette s'élevant en tournoyant vers l'air, si haut qu'elle se perd dans le lointain.

Vivre des jours empreints de tant de fraîcheur et de clarté, où l'on savoure la jouissance d'exister avec une telle intensité que cela devient un délire.

Les jours de pluie, braver pour une heure la nature, et s'en aller sous l'ondée généreuse, écouter le colloque de l'eau douce et de l'eau salée.

Puis, lorsque la sérénité revient dans le ciel, et qu'à peine un dernier nuage de blanche brume traîne sur la pointe comme de la neige étincelante, éprouver le goût de marcher, de gravir la pente douce qui mène au village. Et parce qu'il est cinq heures, faire la prosaïque rencontre de cet animal sain et bien portant qui ne cherche pas midi à quatorze heures, mais qui nous procure sans en tirer vanité, le plus nourrissant des breuvages, et qui vit simplement de l'herbe des prés.

Continuer son ascension, au moment du crépuscule, à ce moment où l'air après l'orage est ramolli comme du duvet. Ah ! les crépuscules à la mer !... sensation de calme, d'apaisement, de vie saine et libre...

Rêver pour un moment de toutes ces visions, puis s'éveiller tout à coup, mes chères lectrices, devant une page toute blanche, quel tourment pour un journaliste.

LOUISE.

Une toilette de cérémonie inattendue

M. de Louvois, fils de M. de Souvré, avait toujours eu l'esprit un peu léger. Voici un trait de sa jeunesse :

Etant à Brest, à dix-huit ans, avec beaucoup de dettes et sans argent, il écrivit à son père, et ne recevant point de réponse, il vendit tous ses habits pour fournir aux frais du voyage, ne s'arrêtant pour toute garde-robe qu'un mauvais frac usé, et il partit pour se rendre au château de Louvois, où le marquis de Souvré, son père, passait tout l'été.

M. de Souvré le reçut très mal, et dans les premiers jours, M. de Louvois n'osa pas lui renouveler sa demande. Un soir, M. de Souvré lui dit que les dames les plus considérables du voisinage devaient dîner chez lui le surlendemain. "J'espère, ajouta-t-il, que vous voudrez bien quitter ce vilain habit de voyage, et vous habiller convenablement."

M. de Louvois se garda bien de dire qu'il ne lui restait plus que le vêtement qu'il avait sur lui, mais il déclara qu'il n'avait apporté que de vieux habits, et qu'il désirait en faire faire un neuf, et saisit cette occasion de demander d'un ton qui ne laissait aucun doute qu'il n'insista pas ; se contenta de répondre qu'il mettrait un autre habit.

Il y avait dans la chambre où il couchait une vieille tapisserie à grands personnages ; il en détacha un pan qui représentait Arminé et Renaud, et envoya chercher le tailleur du village. Lorsqu'il fut arrivé, il lui ordonna de lui faire un habit complet, complet, veste et culotte, avec ce pan de tapisserie, de passer la nuit et de le lui rendre le surlendemain de bonne heure.

Le lendemain, pour mettre un peu de régularité dans ce singulier ouvrage, fit les manches avec les bras d'Arminé, et sur le dos de cet habit il mit la tête de Renaud, ornée d'un beau casque ; deux petits visages d'Amours et des fragments de bouffes festonnées, dont M. de Louvois se revêtit avec une joie parfaite.

Équipé de la sorte, au mois de juillet, il attendit dans sa chambre (et non sans impatience) l'arrivée de la compagnie ; aussitôt qu'il entendit les voitures entrer dans la cour, il descendit les escaliers, et se présenta devant le maître de la maison, et se dirigea vers le perron afin de donner la main aux dames, ce qu'il fit sérieusement et de l'air du monde le plus simple et le plus naturel.

Comme on s'émerveillait et que les questions commencent, M. de Louvois, qui avec un maintien triomphal conduisait les dames dans le salon, M. de Souvré survint ; à l'aspect de son fils paré de dépouilles de sa chambre, il recula deux pas en arrière, en demandant d'un ton foudroyant raison de cette étrange parure.

— Mon père, répondit M. de Louvois, vous m'avez ordonné de mettre un autre habit, et comme je n'avais à ma disposition que cette étoffe, j'ai été forcé de l'employer pour vous obéir.

Mme de GENLIS. (Mémoires.)

Le diable dans la boîte

Au XVIII^e siècle, un savant jésuite, allant de Prague à Inspruck, mourut en chemin dans un village. Comme la justice du lieu faisait l'inventaire de son bagage, on y trouva une petite boîte, que sa structure extraordinaire fit d'abord regarder comme suspecte, car elle était noire et composée de bois et de verre.

Mais on fut bien plus surpris, quand le premier qui regarda par le trou d'un trou se recula en disant qu'il y avait vu le diable. Tous ceux qui regardèrent après lui en firent autant. Effectivement, ils voyaient dans cette boîte un être animal, de grande taille, noir, affreux, armé de cornes.

Un jeune homme, qui s'élevait son cours de philosophie, fit observer que dans la boîte, étant renfermé dans la boîte, étant infiniment plus grosse que la boîte elle-même, ne pouvait être un être matériel, mais bien un esprit primé sous la forme d'un animal.

L'affaire faisait grand bruit dans le village où l'on parlait d'un sorcier et du diable enfermé dans une boîte. Elle vint aux oreilles d'un voyageur, qui en rit et voulut voir le phénomène. Il reconstruisit la boîte avec un microscope, que les villageois ne connaissaient pas. Il ôta la lentille, en fit sortir un cerf-volant qui se promenait sur la table, et ruina ainsi tout le prodige.

Une leçon d'humilité

Louis XV, un jour, fatigué des disputes des parlements avec les ducs et pairs sur les généalogies, et du habit des courtisanes, contre les nobilités, les nobilités, les bourgeois, et les bourgeois, leur apprit à ne pas rougir d'avoir d'humbles ancêtres.

Homme de beaucoup d'esprit et d'un esprit quelquefois très mordant, il avait étudié l'extrême de diverses personnes de la cour, et il se faisait un malin plaisir d'humilier les prétentions de ceux qui portaient le plus loin l'orgueil de leur naissance.

Il rappelait souvent au maréchal de Richelieu que Vignerot,

LE RIRE

Combien de fois j'ai ri quand je n'étais pas gai. Quelle que fut ma peine ou mon inquiétude, j'ai ri souvent pour conserver une attitude. Rire est un bon moyen de ne rien divulguer.

Plus d'un cœur m'aurait plaint, que j'aimais mieux Mon rire à défendre toujours ma solitude, narguer !

En riant, j'ai fait tête au destin souvent rude : Que mon rire parfois fut triste et fatigué !

Voici pourtant que je connais aussi cette heure Où la douleur vous fait si mal qu'il faut qu'on pleure. Je veux lui résister, fût-ce en pleurant.

Il ne sera pas dit que mon rire désarme. Je ris donc, orgueilleux, mais mon rire expirant S'achève en un sanglot, qui redouble mes larmes.

JACQUES RICHEPIN.

Courrier de Louise

DE REHENS:— Eh bien, notre nouvel abonné, cette page que vous trouvez si invitante, est votre désespoir, et vous pouvez y revenir sans crainte aucune d'être trouvé importun. Ici les francs sont si bienvenus !... Mais, bien que les cordons, à Paris, vous êtes agréables, vous assurez que vous avez de l'effort qui fait les poètes. Avant de faire des vers, il faut connaître les règles de la versification. Vos envois sont des rimes, mais pas de la poésie. Écrivez en prose, suivez le conseil de Rollou et remettez plusieurs fois le même travail sur le métier, citant la phrase. Travaillez sans vous lasser, vous parviendrez, en écrivant tout simplement à améliorer votre style. Vous pouvez demander des renseignements, votre curé, au sujet des reliques aux Parisiens.

UN REVE:— Vous m'apparaissez, en effet, comme un rêve, petite madame, reuse, un beau rêve jeune car tous les rêves sont jeunes, ils n'ont guère le temps de vieillir, bien que dans le début du monde courent les villes, les villages, les hameaux, toujours les mêmes, malgré quelque différence dans la chimère. Mais ne rêvez pas trop que vous êtes riche de cet or que vous semblez envier à ces grandes mondaines. Si vous voulez quelque bonheur, dans votre petit chalet, au bord de la mer, votre petit bonheur tranquille sera peut-être envié par plusieurs d'entre elles. Dans votre robe de chambre fleurie, pendant que vous javez votre vaisselle, lorsqu'en compagnie de vos amies, vous partez pour le bain et que sur la plage vous vous allongez au soleil, songez que vous êtes une reine, non pas mondaine, précisément, mais la reine d'un foyer, d'un mari, qui est bien à vous, et la jeune maman de deux chérubins de qui vous ne pouvez avoir honte, parce qu'ils sont vos enfants légitimes. Conservez votre franchise gaîté, c'est une richesse cela, que beaucoup de grandes mondaines ne peuvent acheter.

MAGDELEINE:— Je vous retourne avec plaisir comme l'on accueille les visiteurs imprévus et qui ne sont pas inopportunes mais qu'il est bon de revoir. J'insère votre intéressant envoi.

CIVIS:— Le grand nombre de correspondantes ne me fait pas oublier ceux qui disparaissent pendant quelque temps pour réparer ensuite. Je me souviens surtout de ceux et celles qui sont venus assidument, et se sont rendus eux-mêmes, par leurs envois.

MYRTHE:— Il me semble que vous avez bien mérité ce "VIEUX BOUGIE" — Henry Ford, est en effet un de ces millionnaires qui ont débüté au bas de l'échelle et se sont élevés par leurs propres efforts. C'est sans doute pourquoi ce dernier comprend si bien qu'il est nécessaire d'aider ses frères dans la vie, et dont l'existence est une longue suite d'épreuves: les infirmes, les aveugles. On dit que dans ses usines, les mutilés de la guerre ont trouvé place, et qu'il a eu le tour d'employer des centaines d'aveugles pour le travail en série. Ce geste honore assurément le grand milliardaire.

CLAIR DE LUNE:— Votre envoi est classé et je vous souhaite du succès.

MYRTHE:— Il me semble que vous avez bien mérité ce "VIEUX BOUGIE" — Henry Ford, est en effet un de ces millionnaires qui ont débüté au bas de l'échelle et se sont élevés par leurs propres efforts. C'est sans doute pourquoi ce dernier comprend si bien qu'il est nécessaire d'aider ses frères dans la vie, et dont l'existence est une longue suite d'épreuves: les infirmes, les aveugles. On dit que dans ses usines, les mutilés de la guerre ont trouvé place, et qu'il a eu le tour d'employer des centaines d'aveugles pour le travail en série. Ce geste honore assurément le grand milliardaire.

LAINE CATIN:— La foule qui empêche bien des choses, n'a pas permis ce "mot de la fin", l'autre jour: je le place ici en toute amitié. Parlez-moi de vos projets de vacances, et venez nous dire vos impressions, ensuite. Je n'ignore pas que tout cela sera intéressant.

PIERRE:— Je me garderais bien d'avoir pitié opinion de vous, pour un silence qui n'a rien que de très naturel. Le printemps, l'été, les sports, les amis, tout cela sollicite la jeunesse, et lorsque l'on a vingt ans... J'ai fait l'insertion et vous souhaite le plus merveilleux des séjours.

GERMAINE BURELLE:— Vous verrez votre "opinion" imprimée. Et ce sera la façon de vous dire ma bienvenue, ma modeste petite fille.

MYONNE:— Ah ! l'aimable lettre que voilà !... Les "revenants" de votre espèce sont toujours attendus. En effet, il a fait bien chaud, et j'ai songé à toutes celles qui ont besoin de bon air et qui étouffaient en ville, par ces jours torrides. Ce sera bientôt pour chacune le temps des vacances. Je désire que les vôtres soient telles que vous les rêvez. J'attendrai ces deux "nouvelles". Je suis heureuse que cette heure à la radio vous plaise autant, et je vous remercie de me le laisser savoir aussi gentiment.

LOUISE.



MANTEAU en lainage beige, orné de plisures, avec col-pélerine en pointe dans le dos et se terminant sur chaque épaule devant. Col sans plisures se nouant à volonté. Boutons d'acier, glands avec manchettes assorties.

